l'unité

N° 52 - 2 F 50 Hebdomadaire socialiste 16-22 février 1973



LE PRESIDENT DE LA MOITIE

Fondation Jean-Jaurès

Au risque de vous plaire



Livres

POLITIQUE

*** Guy de Bosschère : Clefs pour le Tiers Monde (éd. Seghers).**

Une synthèse informative sur le problème, mais aussi un plaidoyer contre le néo-colonialisme hypocrite et le souhait que le Tiers Monde fasse ses choix décisifs dans le sens de la rigueur.

*** Jacques Thibau : La télévision, le pouvoir et l'argent (Calmann-Lévy).**

L'auteur répond au président de la République qui entend que la télévision soit « la voix de la France ». Ancien directeur adjoint de l'O.r.t.f., géniteur de Zoom, Face à face, Caméra III et des Dossiers de l'écran, il montre comment l'outil chéri de la majorité silencieuse produit, à la fois, le mercantilisme dans les programmes et l'autoritarisme dans l'information.

*** André Laurens et Thierry Pfister : Les nouveaux communistes (Stock).**

Quand deux journalistes du « Monde » expliquent pourquoi quelque chose a changé du côté des communistes.

POLICIERS

*** Georges Simenon : Le riche homme (Presses de la Cité) ; Strip-tease (Presses-Pocket) ; La disparition d'Odile (Presses de la Cité).**

Le dernier « Maigret » est paru en avril 1972. Simenon a décidé de ne plus écrire... Nul doute que ses fidèles se lanceront sur les trois dernières parutions — des romans « d'ambiance », comme dit le jargon.

ART

*** Le monde de M.C. Escher (Editions du Chêne).**

« Trop cérébral, pas assez artiste », s'écriaient les critiques. Un an après sa mort, Escher a pris sa revanche : son livre a été vendu à 400 000 exemplaires en quelques mois ! Il n'est pas trop tard pour découvrir ce graveur qui vient en filiation directe de Bosch et de Dürer.

THEATRE

*** Günter Grass : Tonton, Les méchants cuisiniers, A dix minutes de Buffalo (Le Seuil).**

Un théâtre d'une impertinence, d'une rigueur dans le non-sens, d'une folie imaginaire que n'auraient désavouées ni Alfred Jarry ni Boris Vian.

REVUES

*** Libre, n° 4 (publiée par Le Seuil).**

Au sommaire : un entretien avec Jean-Paul Sartre ; un débat sur la libération de la femme ; des articles sur l'Espagne, les Black Panthers ; des nouvelles et des essais.

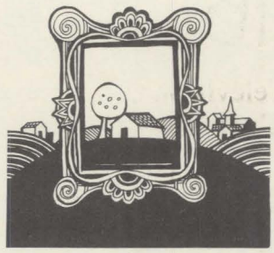
HISTOIRE

*** Gordon Thomas et Max-Morgan Witts : Le tremblement de terre de San Francisco, 18 avril 1906 (Robert Laffont, coll. Ce jour-là).**

Coup de balai éclair sur une jeune métropole où, jusqu'alors, on avait la gâchette facile.

*** Gérard Le Quang : Giap (Denoël).**

On connaît Ho Chi Minh, on connaît Pham Van Dong. On oublie un peu le ministre de la Défense du Nord-Vietnam : il est discret mais efficace. Il a chassé les Français et résisté aux Américains. Depuis 25 ans, il est le symbole du « courage armé ».



Expositions

*** Amiens (Maison de la Culture) : Matta.**

Un peintre qu'André Breton porta aux nues. « Parler aux masses avec un langage qui peut les atteindre. Voilà comment je veux les atteindre : en mettant l'art la tête en haut au lieu de la tête en bas. » Dixit Matta.

*** Galerie de France (Paris) : Alechinsky.**

Livres et peintures récents. Une œuvre spontanée et fiévreuse.

*** Galerie René (124, rue La Boëtie, Paris) : Mondrian.**

Des croquis et des dessins comme autant de notes de travail. Ainsi élaborait ses toiles Mondrian, dans les autant de notes de travail. Ainsi Mondrian élaborait ses toiles dans les années 1940-1944. Il découvrit alors des relations rythmiques entre diverses compositions géométriques. Il en ressort une austère simplicité qui influence encore nombre de jeunes peintres.

de l'Echaudé, Paris) : Robert Mangold.

Précisément un héritier direct de Mondrian. Comparer les deux œuvres est du plus haut intérêt.



Théâtre

PARIS

*** Théâtre de la Ville : « L'île pourpre » de Boulgakov, mise en scène de Lavelli.**

Staline avait beau dire familièrement à Boulgakov : « Il faut se réjouir quand on a écrit toute une pièce. Pourquoi être triste ? », il n'en laissa pas moins Béria interdire en U.r.s.s. toute représentation d'une œuvre de Boulgakov...

*** La Vieille Grille : « Potage vénitien » de Bertrand et François Migeat.**

Un jour, un rêve, un souvenir. Un souvenir qui se précise, qui s'amplifie. L'homme se souvient qu'il y avait du vermicelle dans la soupe... Tout le mécanisme du conditionnement.

*** Théâtre de l'est parisien : « Macbeth » de Shakespeare, mise en scène de Guy Rétoré.**

Un souverain faible. Une société pourrie qui s'étiole de scandales en compromis, qui vit de corruptions et d'injustices. Tout part en déliquescence. Simple allusion, peut-être, mais on ne peut s'empêcher de comparer avec la Ve République.

BANLIEUE

*** Vincennes (Cartoucherie — Théâtre de la Tempête) : « Le Décaméron » de Boccace, mise en scène de Jacques Lasalle.**

La peste à Florence au cours de l'été 1348. Est-ce un signe de Dieu ? La vérité est plus simple : cette épidémie est le révélateur d'une organisation sociale malade... La fable est signée par ce Rabelais italien dont on met en avant la grivoiserie pour taire ses idées politiques.

PROVINCE

*** Beaurepaire (38), Salle du Rocher : « Who is who » de Doriadis, par la Comédie de Vienne.**

Doriadis est Grec. Il montre un critique d'art qui fait son autocritique : il avait jusqu'alors fui la réalité pour l'artifice ; il découvre le monde et entre en politique. Quand on est Grec, un tel réveil est dur !



Disques

VARIETES

*** Robert Charlebois : The greatest idea (Barclay 61.718).**

Poète hirsute, prophétique, il s'attaque aux tabous du Québec, à la société, à la religion. Il voudrait « faire chanter à l'unisson les trois Amériques », puis « tout l'univers ». Il dit ironiquement : « Je suis un phénomène, n'oubliez jamais ça ! » Cet enregistrement lui en donne acte.

JAZZ

*** Charles Mingus : Let my children hear music (C.b.s. - S 64.715).**

Des fugues ou des orphéons de « Don't be afraid » au poème de (et dit par) Mingus lui-même dans « Chill of Death », on est toujours surpris par l'étonnante diversité des interprétations du grand contrebassiste-compositeur. Une fois de plus, la passerelle est dressée, à travers les époques et les styles, de la trompette ellingtonienne de « Hobo » jusqu'aux finals en free jazz, en passant par l'évocation de Parker à propos de la Mort. Entre la sérénité et l'inquiétude, l'une des œuvres les plus « écrites » de Mingus.

CLASSIQUES

*** Raul Maldonado : Récital de guitare (Musidisc 1076 A).**

Ce guitariste mérite de crever le mur du silence. Son exécution d'un lied de Schubert, du Concerto d'Aranjuez ou de la Romance des « Jeux interdits » sont remarquables.

*** Michel Dintrich : Le canon de Pachelbel (Musidisc RC 32.001).**

Pour redécouvrir ce musicien allemand, Pachelbel, de la génération de Bach. Dintrich, à la guitare à 10 cordes, interprète aussi le Concerto pour guitare et orchestre, de Vivaldi.



Cinéma

*** Zelimir Zilnik : Travaux précoces.**

Une excellente surprise du cinéma yougoslave - chroniquée dans notre précédent numéro.

*** Sam Peckinpah : The getaway (Guet-apens).**

Un réalisateur, jadis plein de personnalité, qui sombre dans le cinéma de consommation courante.

*** Patricio Guzman : La première année.**

Après « Que hacer ? » et « Vote + fusil » (voir « l'Unité » de la semaine dernière), qui évoquaient l'élection d'Allende, la suite : la première année de l'expérience chilienne, vue par un cinéaste chilien. Les victoires — le débat démocratique, les nationalisations, le triomphe aux élections municipales, la fin de l'isolement — et aussi les menaces, celles des complots de la droite et du sabotage économique. Un document passionné, mais constamment honnête.

*** Vingt ans de cinéma italien.**

Vendredi 16 : Huit et demi (Fellini) ; le 17 : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon (Petri) ; le 18. Le guépard (Visconti) ; le 19 : La stratégie de l'araignée (Bertolucci) ; le 20 : La ragazza (Bolognini) ; le 21 : Main basse sur la ville (Rosi) ; le 22 : L'avventura (Antonioni). Au Dragon.

*** Winter soldier (collectif).**

*** Costa Gavras : Etat de siège.**

Pour ces deux films, voir le précédent numéro de « l'Unité ».

*** Cinéma et politique.**

En alternance au Cyrano, jusqu'au 21 : Le sel de la terre (Biberman) ; L'Espoir (Malraux) ; La guerre d'Algérie (Courrière) ; Octobre (Eisenstein).

Sommaire

3
Lettre à Marcellin

4
Crise monétaire : Les B 52 sur l'Europe

6
Spécial élections : Le Romans de la rose

L'oreille de Vienne

Grenoble : L'U.d.r. sur le fil du rasoir

8
Var : Le « tissu » militant se reconstitue

9
Paris : Les quatre candidats du P.s.

10
Economie : Les gros veulent rester gros

11
Editorial : Le seul souverain

12
A contre-pied

13
Etranger : Trois princes pour le Laos

Pour l'arrêt des essais nucléaires dans le Pacifique

14
La vie immédiate : Tragi-comédie, par Pierre Bourgeade

15
Société : L'Ordre des patriarches

16
Télévision : L'antenne aux benjamins

17
La caméra aux ordres

Télé-sélection

18
L'œil en coin : Où est le sacrilège ?

19
Le livre de la semaine : J'ai peur

20
Document : Un droit féodal

23
Mots croisés

24
Ma part de vérité, par François Mitterrand

PHOTOS ET DESSINS
Allard (page 6), Apis (page 13), Carlos Brito (page 5), Jean-Pierre Coureuil (page 2), Patrick Guis (page 16), Horace (page 20), Julem (pages 5, 19), Sabadel (pages 4, 5, 21), Teich (page 12), Vasco (pages 1, 6, 9, 10).

Courrier

Lettre à Marcellin

Raymond Marcellin et Arthur Conte ont reçu une lettre d'un candidat socialiste, Claude Fuzier, maire adjoint de Bondy (Seine-Saint-Denis), dont la commune doit recevoir les fameuses machines à voter qui ont soulevé la colère des Corses. Claude Fuzier a relevé que, le samedi 10 février, un journaliste de l'O.r.t.f. avait affirmé que le ministre de l'Intérieur utilisait les machines comme un moyen de lutte contre la fraude électorale. Cela signifie donc, dit le candidat socialiste, que la commune de Bondy est au moins suspecte.

Claude Fuzier demande donc au ministre de l'Intérieur si l'affirmation de l'O.r.t.f. est bien conforme à sa pensée. Dans le cas où elle le serait, il souhaite connaître le dossier que le ministère ne doit pas manquer d'avoir sur Bondy, tout en faisant observer qu'aucune plainte n'avait été déposée au cours des précédentes consultations par l'un quelconque des candidats.

En revanche, dans le cas où l'O.r.t.f. aurait trahi la pensée du ministre, il considérerait que le conseil municipal et la population de Bondy ont été diffamés et demanderait réparation à l'O.r.t.f. Ce qui posera, une fois de plus, le problème jamais résolu du droit de réponse et de la diffamation sur les antennes nationales.

Maurice Coutrot, sénateur, maire de Bondy, et les maires des deux autres communes socialistes « bénéficiant » des machines à voter, Gilbert Bonnemaison pour Epinay-sur-Seine et Marcel Vincent pour Livry-Gargan, se sont associés à cette démarche.

La lettre reçue par Marcellin souligne enfin l'intéressante coïncidence qui fait que, dans le département de la Seine-Saint-Denis, seules des mairies de gauche ont eu droit aux machines. Ce qui est également vrai à peu près partout en France.

Petite histoire

« Je voudrais vous raconter la petite histoire suivante qui est susceptible de vous intéresser. Il y a quelques mois un chef d'atelier dans l'entreprise de ferronnerie où je travaille m'avait dit : « J'avais de la sympathie pour le Parti socialiste mais il a commis une faute majeure en signant le programme commun. Tous les gens sensés vont se détourner de lui par refus de l'alliance avec les communistes et il va se retrouver à un chiffre plus bas que les voix obtenues en 1969 par Gaston Defferre. »

Je n'avais pas attaché autrement d'importance à ce « raisonnement » mais j'avais évité par la suite de discuter politique avec celui qui tenait de tels propos. Quelle ne fut pas ma surprise de le rencontrer il y a une quinzaine de jours en train de distribuer des tracts du P.s. en faveur du programme commun ! En m'abordant, il me lança : « Tu vois, le climat est bon. Il est bien évident (sic) que le Parti socialiste avait tout à gagner à l'union de la gauche ». J'ai souri sans insister. A tout péché, miséricorde. Mais je pense que cette histoire, qui n'est sans doute pas unique, explique bien des choses... »

(R. BOURDILLE, Vitry)

Fondation Jean-Jaurès

Les B 52 sur l'Europe

L'économie capitaliste vient de nous offrir une fois encore l'exemple de ses vices, par un nouveau rebondissement de la crise monétaire internationale. Depuis une semaine, ministres et experts nationaux et internationaux se sont livrés à une activité fiévreuse pour tenter de réduire les effets de la spéculation. Au centre de ce drame d'un système malade, les Etats-Unis d'Amérique.

Une dévaluation supplémentaire du dollar et le yen flottant ont été les premières répliques. Un projet de conférence internationale est suggéré par beaucoup, comme à l'habitude. Les accords passés à Washington en décembre 1971 sont, en effet, déjà dépassés. Lorsque les socialistes firent observer à l'époque qu'ils n'avaient rien résolu sur le fond, le silence fut la réponse réservée à leur observation. Moins d'un an et demi après, les faits leur donnent raison.

On connaît de mieux en mieux l'explication technique de la crise permanente dans laquelle nous vivons : le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis. Ce déficit, en 1972, a atteint 6,44 milliards de dollars. Les U.s.a. cherchent donc à le résorber, pour garantir aux yeux des opinions publiques et des autres gouvernements la valeur du dollar qui, depuis la fin de la Deuxième

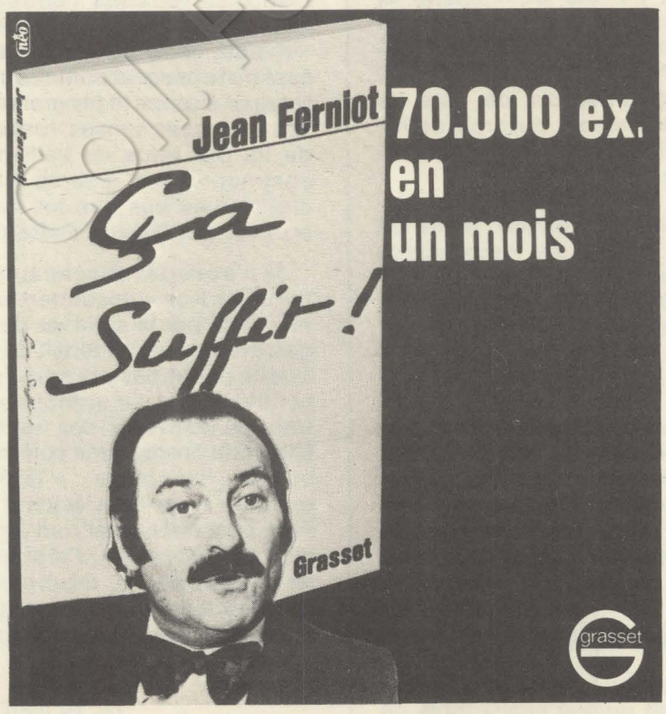


Guerre, sert de monnaie de compte dans les transactions commerciales internationales. Or le déséquilibre de la balance américaine conduit à une véritable crise de confiance dans la sûreté du dollar. D'où la précipitation avec laquelle les spéculateurs, c'est-à-dire en majorité les grandes sociétés internationales, ont échangé au cours de la semaine précédente des dollars contre des monnaies plus sûres, en particulier le mark.

C'est que, dans le même temps que la balance du commerce extérieur américain se dégrade, celle de l'Allemagne et du Japon s'améliore, malgré les réévaluations de fait ou de droit du mark et du yen par rapport au dollar. L'excédent de la balance japonaise est passé de 7,9 milliards de dollars en 1971 à 9 milliards en 1972. Pour l'Allemagne fédérale, les chiffres sont respectivement de 6,4 milliards et 8 milliards. Engagés dans une féroce compétition pour les débouchés commerciaux, les Etats capitalistes aspirent tous à vendre plus qu'ils n'achètent. D'où l'âpreté avec laquelle ils s'arrachent les marchés des pays communistes ; d'où aussi une explication, moins désintéressée que ne le laisseraient croire les propos sur la paix et la coexistence, de bien des démarches politiques en direction de l'U.r.s.s. et de la Chine.

Une autre méthode d'action — car le commerce avec les pays de l'Est ou avec le Tiers Monde n'est pas suffisant pour assurer les équilibres — consiste à briser les protections douanières ou monétaires que les concurrents dressent autour d'eux. Là encore, la compétition est violente et parfois sordide entre les pays capitalistes. Les Etats-Unis se heurtent à deux forces, l'Europe occidentale et le Japon, et le font avec d'autant plus de bonne conscience qu'ils ont la conviction qu'on leur doit un minimum de reconnaissance. Les Américains estiment en effet avoir largement participé au redressement européen et japonais au lendemain de la dernière guerre mondiale ; et ils font valoir que pendant qu'ils dépensaient des sommes considérables, en tant que gendarmes du monde, pour protéger ces pays contre l'expansionnisme soviétique, ceux-ci pouvaient tranquillement prendre les places qu'eux n'étaient pas en état de contrôler.

Selon un journal financier français, les experts européens auraient, depuis la fin de la guerre dans le Sud-Est asiatique, une formule expressive : « L'Amérique retire ses B 52 du Vietnam pour les lâcher sur Bruxelles. » L'Europe est en effet un gros et beau morceau. Les neuf pays membres de la Communauté ont un tarif extérieur commun et ont négocié ou négocient des accords privilégiés avec les autres pays européens et beau-



coup de pays du Tiers Monde. Il n'est pas jusqu'en Amérique latine — avec le Brésil et l'Argentine — et dans les pays communistes — avec la Roumanie — que l'hypothèse d'ententes conclues avec le Marché commun soit regardée favorablement. Dans ces conditions, la concurrence européenne, ajoutée à la concurrence japonaise, est d'autant plus insupportable qu'elle s'accompagne d'une barrière contre la pénétration des produits américains.

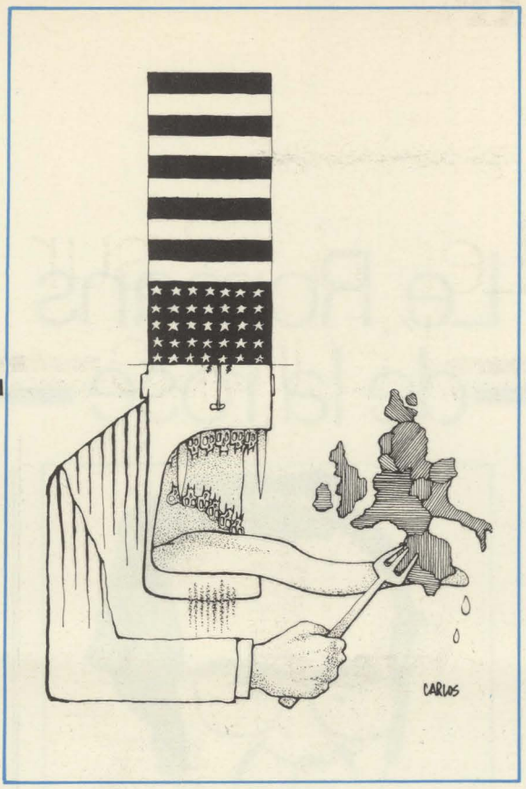
Les gaullistes y vont fort

En revanche, la barrière n'a pas été dressée contre les capitaux. D'où l'installation en Europe d'un grand nombre d'entreprises à prédominance américaine, sources d'un profit réinvesti sur place et qui contribue à renforcer la masse des dollars errants à la recherche d'une stabilité bien compromise.

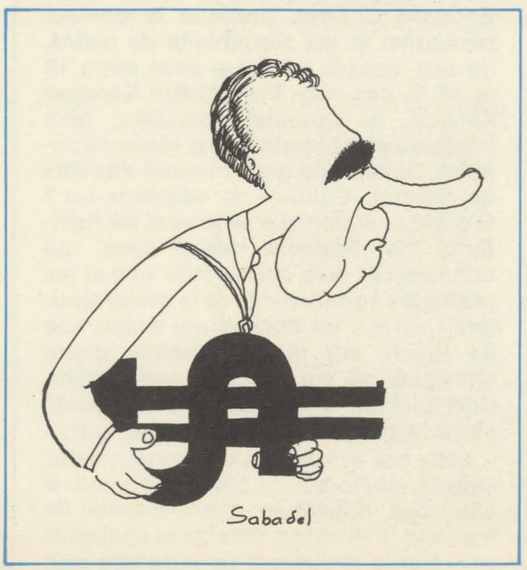
On voit que la tendance qui consiste à traiter des problèmes monétaires en eux-mêmes — Jacques Rueff, à la fin de l'année dernière, proposait un réajustement simple du dollar par rapport à l'or comme solution miracle à la crise actuelle — ne correspond guère à la réalité. Evidemment, on peut toujours trouver, à un moment donné, des « trucs » qui tranquilliseront les comptabilités. Mais qui sera capable de calmer le besoin de profit entraînant une course à la croissance sur laquelle certains s'interrogent pour de multiples raisons ?

Produire plus et mieux est une nécessité pour la part de bonheur que les hommes peuvent trouver dans la possession de biens matériels qui leur facilitent la vie quotidienne et contribuent à les libérer de l'oppression d'une certaine forme du travail. Mais mises à part les conséquences de cette course au bonheur sur les mentalités et sur l'environnement, le caractère féroce de compétition que le profit lui donne dans les pays capitalistes prend une allure catastrophique. En tout cas, on a le sentiment légitime que les hommes qui gèrent ce système en en respectant les principes et les règles sont de plus en plus dépassés par les mécanismes qu'ils ont mis en marche.

N'est-il pas admirable, par exemple, de voir en France les représentants politiques du système capitaliste pourfendre le programme de la gauche au nom de la stabilité monétaire, de la sécurité de la croissance et de la stabilité dans l'expansion, alors qu'ils sont, au même titre que les autres dirigeants capitalistes dans le reste du monde, responsables d'une gestion qui, dans les faits, conduit à l'inflation permanente et à la destruction constante de la valeur de la monnaie ? La semaine dernière, Edgar Faure, avec ce ton qui est un mélange de commisération supérieure et de badinerie affectée qui lui est propre, paraissait croire que la gauche ignorait délibérément le contexte international et proposait des réformes sociales et économiques sans en tenir compte. Ce contexte, nous le connaissons trop bien et les propos de l'actuel ministre des Affaires sociales ne manquaient pas de saveur, au milieu d'une crise monétaire montrant les capacités réelles de fonctionnement du système qui lui est cher.







Une affaire française

Une France dirigée par l'Union de la gauche saura bien qu'elle fera partie du Marché commun — elle n'a pas du tout l'intention de le quitter — et qu'elle sera partie prenante dans le concert commercial et monétaire de l'ensemble capitaliste. Mais de la même façon que les municipalités de gauche montrent depuis des décennies que, dans un environnement capitaliste, il est possible de faire autre chose, elle ne jouera pas le jeu habituel des techniques traditionnelles, si décevantes dans leur résultat. N'a-t-on pas par exemple constaté, au grand désarroi des spécialistes, que les modifications des parités monétaires n'ont pratiquement pas eu d'influence sur les mouvements des marchandises ? Et c'est cependant à la même méthode qu'on vient encore une fois de recourir.

La racine du mal tient dans ce mélange d'anarchie concurrentielle et d'organisation monopoliste qui est le trait le plus évident du système des relations dans les pays capitalistes et entre eux. Parce qu'il faut bien commencer par un bout, le programme commun de gouvernement ébranle les forces à partir desquelles ce système se développe, par des mesures de progrès économique et social et par la fin du laisser-faire dans le maniement des capitaux. C'est en quoi la crise internationale actuelle, qui ne peut être réduite à un affrontement entre les Etats-Unis, l'Europe et le Japon, est exemplaire dans la bataille engagée en France pour changer le cours des choses : le désordre, en effet, n'est pas de notre côté.

CLAUDE FUZIER

SPECIAL ELECTIONS

Le Romans de la rose

De notre envoyé spécial

Trois immenses panneaux sur la route qui mène à Romans (Drôme). Une affiche tricolore de l'U.d.r. Gérard Sibeud, avec au centre une immense croix de Lorraine. Deux kilomètres plus loin, sur fond orange, le candidat giscardien, Pierre Didier, serre la main de Valéry Giscard d'Estaing, qui, « comme vous, fait confiance à Pierre Didier ». Enfin, à l'entrée de la ville : « Romans, capitale de la chaussure ». Ces panneaux en forme de publicité optimiste résument bien les problèmes de Romans, à la veille des législatives. Problèmes politiques et problèmes économiques.

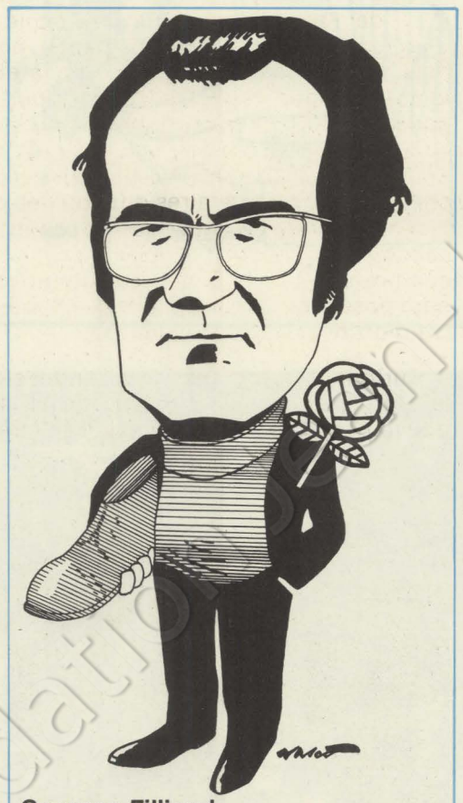
Avec son visage tout rond et sa petite moustache en brosse, Sibeud, éclaboussé par un scandale, mène une campagne de contacts quotidiens pour suggérer qu'il a été victime d'une « effroyable machination politique ». Mais ce « scandaleux » se passera du soutien national de l'U.d.r. Récemment, Roger Ribadeau-Dumas, député et leader U.d.r. de la Drôme, avouait : « On ne peut empêcher M. Sibeud d'être candidat. »

Malgré cela, la section locale de l'U.d.r., les gros bras du Sac et les jeunes gaullistes de la Drôme font campagne pour Sibeud. Et, comme pour se donner une bonne conscience, Sibeud verse dans l'ouvriérisme et écrit des articles aux titres prometteurs : « La revalorisation de la classe ouvrière, œuvre de la législature à laquelle j'ai participé. »

Ces fanfaronnades n'amusent pas du tout Pierre Didier, maire de Romans, régulièrement investi par Paris. Le choix d'un suppléant par Didier a donné lieu à un curieux ballet. Henri Durand, maire de Bourg-en-Péage — l'Isère sépare Romans de sa ville — songe un temps à se présenter comme « réformateur », puis comme Centre démocrate, enfin comme « centriste réaliste » (sic).

Le P.s. à la télévision

La campagne électorale à la télévision se déroulera à partir de mardi prochain 20 février, chaque soir, à 20 h 30. Les deux premières émissions du Parti-socialiste auront lieu le mercredi 21 (12 minutes) et le jeudi 22 (11 minutes).



Georges Fillioud.

Pour annoncer enfin, le dimanche 11, qu'il sera le suppléant de Didier. Les habitants de Romans ont mis un certain temps à suivre ces étranges tribulations.

Mais peu importe, car au second tour tout dépendra de l'attitude de Sibeud. Celui-ci qui, comme un quelconque Edouard Charret, pratique le contact personnel et les serrements de mains, devrait réaliser un score situé entre 10 et 15 % des voix. Pour battre Georges Fillioud, le candidat socialiste, bien implanté et jouissant d'une réelle popularité, Didier aura grand besoin des voix de Sibeud. Celui-ci se désistera-t-il ? C'est la question que se posent les habitants de Romans. Mais ceux qui connaissent bien cette petite ville et les pratiques quotidiennes de la droite ajoutent : « Il y a un dossier qui traîne, rue de Rivoli, sur la comptabilité d'une entreprise et sur certains pots-de-vin. Cela pourrait être un argument de poids entre le premier et le deuxième tour. »

Mais ces problèmes d'hommes, cette cuisine électorale ne comptent guère à côté des difficultés économiques de Romans, « Romans, ville de la chaussure. » Car la chaussure se vend très mal. Le prix du cuir a augmenté de 95 %, le patronat de Romans a fait preuve d'un rare obscurantisme — préférant dépenser ses profits que de les investir — la firme Jourdan, la plus importante de la ville, a été vendue en 1969 à la firme américaine Genesco et, cette année, la saison d'hiver est désastreuse. Alors, on débauche, on paie mal les ouvriers — 40 % des salaires sont inférieurs à 1 000 F — et les jeunes partent ailleurs. Là où il y a du travail. Et des salaires décents.

La chaussure marque le pas

Bien sûr, il y a une zone industrielle. Mais elle n'a pas attiré grand monde. Et Claude Payre, adjoint aux finances de Didier à la mairie, n'a pour expliquer cet échec que cette phrase : « La zone industrielle de Romans a le mérite d'exister et de se développer inéxorablement... » Ce qui ne veut strictement rien dire. Romans a besoin d'emplois et le bilan de la majorité, dans ce domaine, tend franchement vers zéro.

Romans, sous l'influence de Didier, s'est lancée dans deux grandes opérations d'urbanisme. Un quartier neuf, la Monnaie, en dehors de la ville. Mais le résultat est digne du pire Sarcelles. Il a fallu densifier à l'extrême, donc brader les équipements collectifs. Résultat : une série de grands immeubles laids, tristes, où l'on s'ennuie. Georges Fillioud résume ainsi la situation : « La

Grenoble : L'U.d.r. sur le fil du rasoir

De toute la région Centre-est, le département de l'Isère est celui qui pose le plus de problèmes à la majorité. Elle y redoute un cuisant échec. Si elle envisage, pour le moins, la perte de quatre sièges dans le Rhône, d'un ou deux en Saône-et-Loire, de deux dans la Drôme et de deux dans la Loire, et si elle espère conserver de justesse l'essentiel de ses positions en Savoie, en Haute-Savoie, dans l'Ardèche, dans l'Ain et dans le Jura, nulle part elle n'est en difficulté comme dans l'Isère.

Il est vrai que, dans l'Isère, le baromètre économique n'est guère au beau. Les grandes entreprises gre-

L'oreille de Vienne

Monnaie, c'est une ville, hors la ville, qui n'est pas la ville. »

Et puis, il y a la rénovation du quartier de la Pavigne. Commencée il y a 10 ans, elle reste en panne faute de crédits. 50 % de ces maisons, qui dominent l'Isère, ont été démolies, mais des habitants y demeurent toujours. Bâtiments éventrés, terrains vagues. On dirait qu'un bombardement a détruit ce quartier. Et que rien n'a été fait pour le reconstruire. Une campagne électorale, c'est d'abord le problème social. Et les jeunes de Romans y sont particulièrement sensibles : « Ici, il n'y a rien à faire. Aucune distraction. La municipalité se méfie de la Maison des jeunes et de la culture. Alors, le samedi soir, on se bourre la gueule ».

Telle est Romans, une ville de 35 000 habitants, qui étouffe économiquement, avec une gestion pour le moins brouillonne. Et une droite qui se divise, qui magouille, à l'image des dirigeants du gaullisme. On comprend mieux qu'ici le programme commun ne fasse pas peur. Que Georges Fillioud mène, avec des militants décidés, une campagne courageuse. Et que, dans un bar de la place Jacquemard, un jeune homme nous déclare : « Je voterai pour Fillioud parce que la gauche est notre seul espoir, parce qu'ici l'alliance entre les socialistes et les communistes date de longtemps. Et que moi, je n'ai pas envie d'aller travailler dans la banlieue lyonnaise. » Comme ses trois frères.

NICOLAS BRIMO

Ce soir-là, il est 20 h 45. En haut de l'escalier de la mairie-école, une petite salle, des bancs en bois, une table couverte de formica et le poêle unique. A L'Isle-d'Abeau, bourgade de 700 habitants, dans l'Isère, ils sont une trentaine à être venus écouter Louis Mermaz. Ils sont paysans, ouvriers chez Berliet, propriétaires d'un ou deux hectares, et élus locaux. Ils sont venus écouter le candidat socialiste, pour comprendre le programme commun et pour poser des questions. Elles sont toutes d'ordre social ou scolaire.

Surtout, il y a le projet de ville nouvelle. Un projet préparé par la Datar et le pouvoir central : leur village doit en être le centre. Seulement, personne n'est venu leur expliquer ce qu'ils deviendraient. Personne ne les a écoutés. C'est une loi du 18 décembre 1969 qui a créé des villes nouvelles. Mais eux, ils ne comprennent pas très bien. Si ce n'est que l'U.d.r. a voté cette loi.



Louis Mermaz.

Pour un candidat socialiste comme Mermaz, faire campagne, c'est d'abord écouter les gens et les prendre en considération. Bref, ce que ne fait jamais la majorité.

Rousset divorcé

Cette circonscription est neuve. Elle provient d'un découpage, bien sûr favorable à la majorité. Elle comprend Vienne, où Mermaz a été élu maire en 1971, et Bourgoin-Jallieu, dont le maire est Pierre Oudot, le suppléant de Mermaz. Subtil découpage : en plaçant Mermaz et Oudot dans une même circonscription, les responsables du ministère de l'Intérieur ont enlevé bien des soucis à Maurice Cattin-Bazin, député sortant Républicain indépendant de la 7e circonscription : en 1967, Oudot l'avait sérieusement menacé.

Quant au député sortant de Vienne, il s'agissait de David Rousset : il faut bien employer l'imparfait, car ce gaulliste divorcé d'avec l'U.d.r. a rapidement ramassé ses cliques et ses claques. Les Viennois ne l'ont rencontré que trois ou

→

nobloises ont presque toutes perdu eur pouvoir de décision. Le département est déchiré entre Grenoble et Lyon et il existe en son centre un no man's land rural dont les ressources ne cessent de diminuer. Le lait, le tabac et la pomme de terre fournissent, avec un peu d'élevage, de maigres ressources aux agriculteurs. Quant aux petits commerçants, leur situation y est particulièrement précaire.

Au nord du département, la candidature socialiste d'Hubert Dubedout, maire de Grenoble, commence à dissiper la grisaille où baignait la campagne électorale dans cette 2e circonscription depuis l'annonce, par Pierre Mendès France, qu'il ne se présentait pas. Il est vrai que le Parti communiste et l'U.d.r. ignorent le candidat de l'Union de la gauche démocrate et socialiste. Giard (P.c.) et Vollumard (U.d.r.) continuent à s'affronter comme s'ils étaient seuls en présence. Dubedout n'en reprendra pas moins le siège que Jean-Marcel Jeanneney avait, en 1968, enlevé à Mendès France.

Le département de l'Isère n'était représenté dans l'Assemblée sortante que par des députés de la majorité. Deux sur sept, tout au mieux, pensent retrouver leur siège : Cattin-Bazin, dont la 7e circonscription a été taillée sur mesure, et le giscardien Aimé Paquet, qui, en souhaitant que « les députés de la majorité soient moins nombreux dans la prochaine Chambre », traduisait une inquiétude justifiée par les plus récents sondages préfectoraux.

Voilà qui donne un surcroît de combativité aux candidats U.g.d.s. de tout le département, à Grenoble-est (Raymond Espagnac), à Vienne (René Bergeret et Louis Mermaz : voir notre reportage ci-dessus), à La Tour-du-Pin (Paul Chenguelia) ou à Voiron, où les couleurs du P.s. sont défendues par Jacques-Antoine Gau et Glorieux, maire de la ville. Ou enfin à Vizille (Jean-Claude Fanton), où le député U.d.r. sortant, Aymar, qui s'étonne depuis quatre ans d'avoir été élu en 1968 par les mineurs de Lamur et les paysans du Grésivaudan, mène un combat désespéré pour conserver le siège qu'il avait ravi au communiste Maisonnat en 1967.

ROBERT BUTHEAU

L'oreille de Vienne

quatre fois depuis juin 1968. Alors, la majorité a désigné un nouveau candidat, Gérard David. Il mène une campagne riche, à défaut d'être efficace. Cet ancien chef de cabinet du Garde des Sceaux a confié sa propagande à une agence de publicité lyonnaise. Immenses affiches, lettre personnelle, avec photo du candidat, à tous les médaillés, veufs ou veuves, jeunes mariés et jeunes parents de la circonscription. Qui plus est, David soigne son image de marque. Mais il n'a réussi qu'à attirer sur lui l'attention d'un créancier mécontent, son ébéniste. Après avoir affirmé être victime d'un commando électoral adversaire.

Le pouvoir absent

Vienne, pour la noria des automobilistes du mois d'août, ce ne sont que des embouteillages, des bouchons et un « toboggan » trop étroit. Lovée entre le Rhône et ses collines historiques, Vienne doit résister à l'attraction lyonnaise. Et aux angoisses de l'automobile. Pour désembouteiller la circulation, le gouvernement prévoit la construction d'une bretelle sur l'autre rive du Rhône, afin de permettre le passage des véhicules sur l'axe nord-sud. Comme de bien entendu, cette bretelle serait à péage, ce qui éloignerait de Vienne le touriste et ne laisserait subsister que le passage des camions. Mermaz s'est opposé à cette mesure, et on le comprend.

Depuis son arrivée à la mairie, il met sur pied une politique urbaine véritable. Engoncée dans ses petites rues et dans ses escaliers construits à flanc de coteau, Vienne se rénove peu à peu. Pour éviter que ses habitants ne prennent tous la route de Lyon pour travailler, la mairie a mis en place deux zones industrielles, dont une de 30 hectares, pour créer des emplois. Plus de 700 emplois ont été ainsi créés depuis 1971.

Dans cette circonscription de 55 000 électeurs, qui englobe à la fois Vienne et les « terres froides » de l'Isère, mener une campagne sur un dénominateur commun est difficile. Mais ce dont souffrent les Viennois et ces paysans de L'Isle-d'Abeau, c'est du silence d'un pouvoir central.

En quittant Vienne, j'ai pris un taxi. Le long du Rhône, j'ai demandé au chauffeur ce qu'il pensait de la gestion de Mermaz : « Je ne suis pas spécialement socialiste, mais quand nous avons eu des problèmes, Mermaz nous a reçus pendant plus d'une heure et demie. Il nous a écoutés. D'autres nous auraient fait recevoir par un quelconque membre de cabinet. »

C'est aussi cela, la politique : écouter les gens.

N.B.

Var : Le "tissu" militant se reconstitue

Le Var, un département coupé en deux : l'arrière-pays, le presque désert, et la côte fortement urbanisée. Draguignan, une ville qui vit — mal — grâce à sa préfecture. Toulon, « la mal aimée de l'U.d.r. », où les sortants ne se représentent jamais et dont l'arsenal en déclin nourrit — plus mal encore — 100 000 personnes. La Seyne et ses chantiers, avec les mêmes problèmes que dans tous les chantiers navals de France. L'Armée essayant de mettre la main sur un dixième du département — c'est le camp de Canjuers — et, avec la colère des paysans, le réveil de l'Occitanie. Puis il y a le mur de béton, ce piège à touristes, qui peu à peu obture le littoral.

Dans ce département aux vieilles traditions, certains avaient espéré le déclin, puis la mort du Parti socialiste. C'est le contraire qui se produit.

Dans le Haut-Var, à Draguignan, le député socialiste sortant, Pierre Gaudin, mène une bonne campagne, utilisant à fond son implantation locale et ses contacts avec la population. A Hyères et à Saint-Tropez, le Parti socialiste a choisi pour porte-drapeau Alfred Max, directeur de la revue « Preuves » et du magazine « Réalités ». Pour mieux connaître les préoccupations de ses électeurs, il a eu recours aux méthodes les plus modernes de sondages. Des réponses, sont ressorties deux préoccupations principales : les prix et le chômage. Puis les problèmes du cadre de vie et de l'environnement. Ce sont ses thèmes de campagne, avec les points clés du programme commun. Ce choix porte. Les réunions publiques se tiennent à salle pleine ; surtout, les nouveaux adhérents se manifestent. Et militent. Ce qui n'est pas sans inquiéter Mario Bénard, le député U.d.r. sortant, qu'Alfred Max a battu aux dernières cantonales.

De la même façon, à Toulon et à La Seyne, Jean-Paul Ferrier, un universitaire de 35 ans, et Jean-René Etienne, professeur au lycée de La Seyne, mènent une campagne intense. Tous deux ont un handicap sérieux : depuis vingt ans, le Parti socialiste s'y était laissé distancer par le Parti communiste. Il leur faut remonter le courant et, en même temps, reconstituer le tissu militant du Parti. Le meeting enthousiaste qu'a tenu François Mitterrand la semaine dernière laisse penser que le courant passe bien. A La Garde et à La Valette, deux nouvelles sections se sont récemment créées. Peu à peu, une nouvelle forme de contact se dégage, la « Porte ouverte ». Chacune s'adresse à une fraction de la population, à partir d'un secteur précis et concret : santé, le petit commerce, les problèmes des parents d'élèves, etc. Dans quelques jours, une « Porte ouverte » sur les travailleurs sera animée par Jacques Schaeffer, secrétaire confédéral C.g.t., Dubonnet, membre de la commission nationale C.f.d.t., et Gilles Martinet. Quant aux « réformateurs », ils présentent Pascal Arrighi, ancien député de la Corse et chaud partisan de l'Algérie française. Belle image de marque.

Gaudin sera réélu, Alfred Max doit battre Bénard, et Ferrier et Etienne feront très largement progresser les voix socialistes.

A.B.

Le muet de Gray

A une quarantaine de kilomètres de Dijon, presque à la limite de la Côte-d'Or, Gray (7 000 habitants) est déjà à l'écart des grandes voies de pénétration vers la Bourgogne au sud ou, un peu plus à l'est, vers Montbéliard. On s'en aperçoit à l'état de la route lorsqu'on pénètre en Haute-Saône. Le verglas et le dégel n'arrangent rien, mais il ne s'agit pas seulement d'un pays froid : la Haute-Saône est aussi un morceau de la France sous-développée.

A Gray même, les jeunes trouvent difficilement un emploi. Beaucoup vont travailler à Sochaux, mais 80 kilomètres à faire deux fois par jour, il n'en est pas

Paris: Les quatre candidates du P.s.

« Il est évident que les femmes qui acceptent d'être candidates sont trop rares. Mais il est évident aussi que des femmes qui aimeraient se présenter ne sont pas désignées par leur fédération, parce que ce sont des femmes. » C'est une candidate du Parti socialiste, Cécile Goldet, médecin, qui se présente à Paris dans le 6e arrondissement, qui parle ainsi. Car aujourd'hui encore, où l'on parle beaucoup de libération de la femme, faire de la politique, pour une femme, ce n'est pas aussi simple. A Paris, le Parti socialiste a quatre candidates : Cécile Goldet, Paule Dufour (dans le 17e), Paule Soubranne (dans le 16e) et Anne Trégouët (dans le 17e). Pour elles, le fait d'être une femme n'est pas un handicap dans la vie politique. « Les seules mauvaises réactions que j'ai pu voir viennent de très vieilles femmes qui disent que je ferais mieux de raccommoder mes chaussettes, dit Paule Dufour. Mais dans l'ensemble, quand je vais discuter sur les marchés, on trouve plutôt sympathique qu'une femme fasse campagne. » « Souvent les gens disent : enfin une femme ! », raconte Cécile Goldet. « Jusqu'à présent le fait que je sois une femme ne m'a pas posé de problèmes », estime Paule Soubranne.

Cependant un problème demeure : mener une campagne est une tâche très absorbante. Ce n'est pas un hasard si les quatre candidates de Paris n'ont pas d'enfants jeunes. Anne Trégouët a 27 ans, elle est mariée, mais n'a pas d'enfants. Paule Soubranne, âgée de 24 ans est célibataire. Quant à Paule Dufour et Cécile Goldet, leurs enfants sont déjà grands. « J'ai déjà eu beaucoup de difficultés à militer syndicalement quand mes enfants étaient jeunes, explique Paule Dufour. Quant à mener une campagne en s'occupant de jeunes enfants, je crois honnêtement que c'est impossible. A mon avis, se présenter n'est pas possible pour deux catégories de gens : les femmes qui ont des enfants en bas âges, et, d'un autre côté, les ouvriers, car une campagne demande certains moyens financiers, certaines facilités comme la possibilité de prendre des congés sans solde. Etre candidat est donc pratiquement interdit aux deux couches sociales les plus importantes de la population. »



Cécile Goldet, Paule Dufour, Anne Trégouët et Paule Soubranne.

M.B.

---

uestion. Alors, peu à peu, ils quittent e pays. Ceux qui restent sont tenus par in patronat local tout puissant, qui ne olère pas même la moindre action syndicale. Les ouvriers des usines Costes 'en sont aperçus il y a quelques années uand l'entreprise déposa son bilan et u'ils se retrouvèrent sans travail.

Dans un tel climat, rares sont ceux ui osent parler politique. Et c'est ce qui ait la force de l'actuel député, Pierre itter, pharmacien, 60 ans, élu pour la remière fois à l'Assemblée nationale en anvier 1956 et constamment réélu depuis, bien que personne ne se souvienne u'il y ait jamais fait la moindre intervention.

M.r.p. à ses débuts, giscardien aujourd'hui, Vitter n'est pas spécialement porté sur l'éloquence. Radio-Luxembourg avait choisi cette circonscription pour l'un de ses débats triangulaires et souhaitait opposer au député sortant ses deux challengers, le réformateur Jean-Marcel Jeanneney, maire d'une petite commune voisine, et Victor Magnin, directeur administratif d'« Hebdo-TC », qui se présente pour le Parti socialiste. Jeanneney et Magnin avaient accepté. Vitter s'est défilé. Sur l'insistance de la station auprès de Michel Poniatowski, celui-ci avait désigné Michel d'Ornano pour représenter les Républicains indépendants dans le débat. Mais le silencieux Vitter n'a pas voulu qu'un autre prenne la parole à sa place. Et le débat n'aura pas lieu.

Il se peut pourtant que sa réélection ne soit pas, cette fois, aussi aisée. Déjà, en 1967, il ne l'avait emporté que de 1 500 voix sur Gabriel Bergougnoux (F.g.d.s.). Et aujourd'hui, même à Gray, les choses commencent à bouger et le Parti socialiste trouve une nouvelle audience. Le théâtre municipal, de style rococo, était archi-comble la semaine dernière pour une réunion-débat avec Claude Estier, venu soutenir Magnin. Et celui-ci, qui connaît bien ce pays difficile, fait ses comptes : tout dépend de l'attitude qu'adoptera finalement Jeanneney. Une triangulaire au second tour pourrait créer dans cette circonscription un peu oubliée l'une des surprises du 11 mars.

A.V.

Les gros veulent rester gros

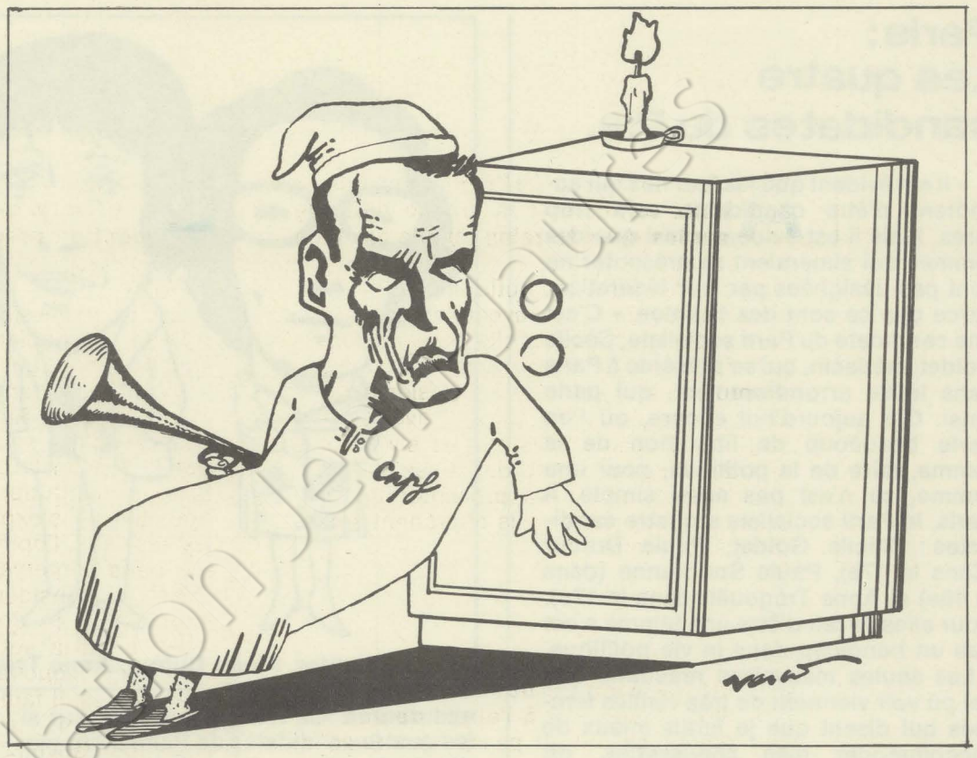
Vous connaissez l'Agref ? On l'appelle aussi — et c'est beaucoup plus facile à comprendre — le « club des gros ». Il s'agit, en fait, de l'Association des grandes entreprises françaises faisant appel à l'épargne. On y trouve rassemblées toutes les grosses sociétés, depuis la Compagnie générale d'électricité jusqu'à Usinor-Vallourec, en passant par Péchiney-Ugine-Kuhlmann, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Wendel-Sidélor et la Compagnie française des pétroles, c'est-à-dire, entre autres, les groupes qui figurent dans les projets de nationalisation ou de prise de participation financière du programme commun de la gauche.

On conçoit donc aisément que ladite Agref ne soit pas très favorable à ce programme commun. Elle vient de le faire savoir dans un document de 200 pages abondamment fourni en chiffres, graphiques et tableaux. Seulement, comme le « club des gros » n'ose avouer clairement pourquoi il est hostile au programme commun, il a recours au truquage ou au mensonge pur et simple sur le contenu de celui-ci.

Affirmant tout d'abord que la gauche veut « l'extension démesurée du secteur public » — alors que la liste des nationalisations contenues dans le programme commun ne représente qu'un très faible pourcentage de l'économie française — l'Agref lui prête encore les intentions suivantes :

— « une suppression progressive de toute activité privée » ;
— « un salarié sur trois serait fonctionnaire » ;
— « une grande menace pour l'indépendance des P.m.e. » ;
— « une indemnisation limitée et probablement inéquitable » (sic) ;
— « le risque d'une bureaucratie paralysante » ;
— « l'isolement de la France et la rupture avec le Traité de Rome » ;
— « les structures conduisant inéluctablement à la planification autoritaire de l'économie »...

Sur cette lancée, l'Agref écrit encore : « Quelles conséquences pourrait-on attendre de la mise en œuvre du programme commun ? La réponse est simple, tous les grands équilibres économiques se trouveraient brutalement rompus : baisse du temps de travail et de la production physique, déséquilibre accru de l'offre et de la demande globale du fait des coûts salariaux excessifs, déficit budgétaire, suppression de fait du marché financier, de l'épargne privée, rançonnée et découragée, et de l'autofinancement laminé. »



On voit le genre ! Et on voit où François Ceyrac, le « patron des patrons », a puisé les éléments de la violente diatribe qu'il a lancée l'autre jour contre le programme commun.

Mais s'il est prolixe sur les conséquences apocalyptiques qu'aurait sur l'économie française l'application du programme commun, le document de l'Agref est singulièrement discret sur les avantages extraordinaires dont ses membres bénéficient dans le régime actuel dont on comprend qu'ils veuillent le voir se perpétuer.

Prenons quelques cas parmi les plus significatifs.

Thomson-Houston-Hotchkiss-Brandt, ou plutôt sa filiale Compagnie internationale pour l'informatique, a reçu, au nom du « Plan calcul », 500 millions de francs en 1967. En 1971, pour renouvellement de la convention, l'Etat donnait 300 millions supplémentaires à la C.i.i.

La même C.i.i. sera un des principaux bénéficiaires du « plan électronique professionnel civil » décidé l'année dernière ; 300 millions de fonds publics sont en cause.

En 1966, au nom du plan sidérurgique, les maîtres de forge se sont vus allouer trois milliards de francs par l'Etat : 300 millions de subventions et 2,7 milliards de prêts qu'ils n'ont jamais remboursés.

Lors de sa venue à Fos, Wendel-Sidélor a reçu 1,87 milliard. On parle aujourd'hui de doubler ce cadeau. Il faut rappeler à ce propos que Ferry est président du syndicat patronal de la sidérurgie et Ceyrac administrateur de Wendel-Sidélor.

Depuis la création de l'Institut du développement industriel (Idi), 36,5 % des crédits publics (140 millions) accordés par cet organisme sont allés à la C.i.i. (encore elle) et au Groupement européen de la cellulose, filiale de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

On pourrait facilement allonger la liste. Ce qui est clair, c'est que le « Club des gros » entend tout mettre en œuvre pour empêcher la gauche de mettre en application son programme. Il a, certes, tout à y perdre. Mais la virulence même de son attaque confirme d'une part, qu'il y a une imbrication étroite entre les gros trusts et le Pouvoir actuel, d'autre part, que si les « gros » ont peur du programme commun, c'est parce que les travailleurs ont beaucoup à y gagner.

ANTOINE VIOLET

Fondation Jean Jaurès

Le seul souverain

A deux semaines de l'échéance, la majorité fait donner la grosse artillerie sur les deux terrains qu'elle croit les plus solides : l'anticommunisme et le chantage au désordre institutionnel. Ces deux terrains ne sont pas nouveaux pour elle. Ce sont ceux sur lesquels elle se tient depuis le début de sa campagne. A peine s'était-elle aventurée un instant sur un troisième, celui de la proposition, le 7 janvier, avec le discours de Provins. Mais elle ne s'y est pas attardée longtemps. L'U.d.r. et ses alliés ont décidément renoncé à présenter un programme aux Français. Ils cherchent seulement à leur faire peur.

Peur du communisme : Pompidou a donné le ton lors de son entretien télévisé, invoquant à l'appui de son raisonnement ce qui se passa « en Saxe et en Prusse » il y a vingt-cinq ans, oubliant qu'à cette époque le général de Gaulle confiait d'importants ministères à des communistes français et les laissait en place lorsqu'il se retirait en janvier 1946, en annonçant que « le train était sur les rails ».

Le normalien Pompidou prend des libertés avec l'Histoire. Il n'est pas le seul. Au sein du gouvernement, la prime revient sans doute à Raymond Marcellin qui, en homme qui « sait », décrit aux maires bretons affolés les trois phases de la prise du pouvoir par le Parti communiste, sans indiquer un seul instant qu'un tel schéma — digne des romans d'épouvante à ne pas lire la nuit — est totalement impensable dans un pays comme la France, situé en Europe occidentale et assis sur une vieille tradition démocratique fondée elle-même sur le suffrage universel.

Au passage, on n'hésite pas à pratiquer l'amalgame en suggérant que le communisme c'est aussi le désordre dans la rue. Et de ressortir des archives quelques photos bien choisies des affrontements de mai 1968 pour insinuer — Pompidou l'a fait lui-même à deux reprises la semaine dernière — que l'on n'est jamais à l'abri de tels recommencements. C'est sans doute ce qu'un ministre, et non des moindres, appelait récemment le « débat d'idées ».

Le second thème de la majorité s'inspire en fin de compte assez directement du premier. Là encore il s'agit de faire peur en décrivant cette fois la période d'instabilité — dissolution, nouvelles élections, démission du président, etc. — qui suivrait inévitablement une victoire de la gauche unie. La réponse tranquille que François Mitterrand a faite cette semaine au président de la République confirme pourtant que s'il y a incompatibilité, elle n'est pas le fait de la gauche ; mais celui d'un système institutionnel conçu pour que les Français ne s'expriment qu'une fois tous les sept ans, l'opinion qu'ils peuvent émettre dans l'intervalle n'ayant pas à être prise en considération si elle n'est pas conforme à ce que souhaite le président. Au-delà de la subtile querelle institutionnelle dans laquelle se complaisent certains spécialistes, il faut bien appeler les choses par leur nom : la thèse de Pompidou est celle du pouvoir personnel. Mais alors il faut avoir l'honnêteté de le dire, de dire aussi que la France serait la seule démocratie occidentale où l'on n'aurait pas à tenir compte du résultat des élections législatives, de dire enfin que tout cela est contraire à la Constitution elle-même qui affirme que la seule souveraineté réside dans le peuple.

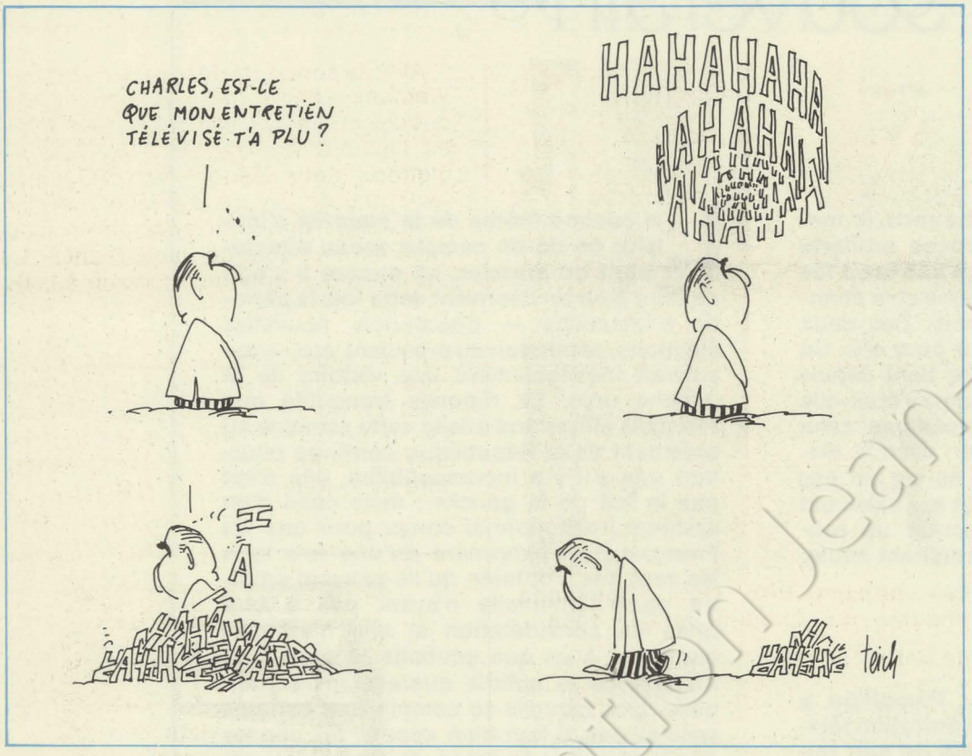
Au demeurant, les 4 et 11 mars, ce sont bien l'ensemble des électrices et des électeurs qui seront juges. Juges de la façon dont chaque camp a posé les termes du débat : du côté de la majorité une seule idée, celle de rester en place à tout prix, en multipliant les promesses démagogiques et en ayant recours aux moyens les plus bas, la peur, le chantage, le mensonge, la falsification ; du côté de la gauche unie, sur la base de l'engagement clair et public qu'est le programme commun, appel à la compréhension des Français, à leur bon sens, à leur volonté de rompre avec le pouvoir de l'argent et d'esquisser ensemble une société qui, en changeant la vie, donnera d'abord sa place à l'homme.

Voilà le débat, voilà le choix.

Nous attendons sereinement le verdict.

CLAUDE ESTIER

A contre-pied



Toute honte bue

Dans le matériel électoral que diffusent actuellement les candidats de la majorité, l'un des thèmes qui revient le plus souvent, avec l'anticommunisme le plus grossier, est le spectre d'un nouveau Mai 1968. Dans ce domaine, l'un des plus beaux exploits a été réalisé par le journal électoral de deux « seigneurs » de l'U.d.r., Roger Frey et Guillain de Benouville. Sur une double page intitulée : « En mai 1973, que préférez-vous ? », deux photos, l'une en noir et blanc montre des étudiants mettant le feu à une voiture, boulevard Saint-Germain, en mai 68 ; l'autre, en couleur, représente une famille heureuse dans un champ de fleurs, sur fond de ciel bleu. Ceux qui prennent ainsi les Français pour des imbéciles ont des titres de gloire très particuliers : l'un était ministre de l'Intérieur le jour du massacre de Charonne, il y a onze ans, l'autre était, et est toujours, le fondé de pouvoir de Dassault.

L'éditeur des trois S

Le livre des trois S (Stirn, Stasi, Soisson) contre le programme commun est paru. Il a été imprimé par les éditions France-Empire. Son P.d.g. est Yvon Chotard, membre du comité directeur du Conseil national du patronat français. Sans commentaire.

Incompatibilités

Par décret en date du 9 janvier 1973, Jacques-Philippe Vendroux, député U.d.r. de Saint-Pierre-et-Miquelon, est nommé directeur de l'Office de coopération et d'accueil universitaire. C'est une violation flagrante de l'article 14, titre II, de l'ordonnance n° 58 998 du 24 octobre 1958 sur les incompatibilités parlementaires. En voici le texte : « Sont incompatibles avec le mandat parlementaire les fonctions de président, de membre de conseil d'administration, de directeur et directeur-adjoint exercées dans les établissements publics nationaux et les entreprises nationalisées. »

Peyrefitte dépasse les bornes

Les propos tenus par Alain Peyrefitte aussitôt après que l'on ait appris que l'incendie du C.e.s. de la rue Edouard-Pailleron avait été allumé par des élèves de l'établissement, ont dépassé les limites de l'indécence. La Fédération de l'Education nationale a justement souligné que « cette déclaration est bien dans le style de l'homme politique qui nous a habitués, depuis quelque temps, à ce genre d'argument, où l'aspect polémique l'emporte sur la raison, mais qui permet d'éluder commodément les vrais problèmes ».

« Mais s'agissant de cette douloureuse affaire qui a vu la mort de 18 enfants, de 2 professeurs et d'une concierge dans un établissement public d'enseignement, il est pour le moins permis de se demander, ajoute la Fen, si M. Alain Peyrefitte, ancien ministre de l'Education nationale, est bien placé pour situer de cette manière des responsabilités dont il a à ce titre, plus que d'autres, sa lourde part. »

Une curieuse transaction

La longue audition, l'autre jeudi, du banquier Jean-Marc Vernes, dans le cadre de l'instruction de l'affaire de la Garantie foncière, fait beaucoup jaser. Le problème posé est celui du rôle de la Banque Vernes commerciale de Paris, dans une transaction qui a permis à la Garantie foncière d'acheter à la Belle Jardinière, du groupe Willot, l'actif foncier d'Alésia-Didot. C'est une opération très complexe, qui met en cause une série de prête-noms. Il s'agissait de réaliser une cession d'actif sans payer les droits légaux d'enregistrement.

Rappelons que Jean-Marc Vernes est membre du conseil municipal de Neuilly, présidé par Achille Péretti.

Politique culturelle

La politique culturelle de la majorité reste à la mesure de ses grands desseins. Deux récents exemples.

L'O.r.t.f. a refusé d'augmenter les forfaits négociés avec les Sociétés des auteurs, en dépit du lancement de la troisième chaîne. Résultat : ou bien les auteurs de radio-télévision voient diminuer leurs droits pour les partager avec leurs confrères déshérités, ou bien ces derniers auront travaillé pour rien !

De son côté, Jacques Duhamel a annoncé, avec les trémolos de la satisfaction dans la voix, que désormais les compagnies Serrault et Vincent, ainsi que le Théâtre du Soleil auraient leurs crédits propres et n'émargeraient plus au budget des jeunes compagnies. L'ennui, c'est que la commission qui propose la répartition des crédits pour ces dernières a vu sa masse budgétaire diminuée d'autant ! Plus ça continue, plus c'est la même chose.

Trois princes pour le Laos

Après le Vietnam, le Laos. La paix essaie de faire tache d'huile dans la péninsule indochinoise. George Kissinger est passé à Vientiane et, bien que son intervention ait été rapide, ce « messager de la paix » a donné au gouvernement royal laotien les assurances nécessaires pour que celui-ci s'engage résolument dans la voie de la négociation.

La guerre n'a jamais cessé au Laos depuis trente ans. Trois camps étaient en présence : les communistes du Pathet Lao, les neutralistes du prince Souvanna Phouma et la droite du prince Bou Oum. A noter que le Pathet Lao est lui aussi dirigé par un prince, du nom de Souphanouvong. Les neutralistes gouvernent à Vientiane, au nom de la monarchie installée à Louang Prabang et avec le concours épisodique de la droite, alors que les communistes ont pour capitale Sam Neua et s'affirment tout aussi fidèles à la royauté. De plus, les trois princes sont parents...

Ce qui pourrait être une situation d'opérette, alors que le drame laotien, pour ignoré qu'il soit par beaucoup, est aussi terrible que celui connu par le Vietnam. La guerre a été féroce. Depuis 1964, les bombardements de l'aviation américaine ont pratiquement fait disparaître les villes et les villages sur plus de la moitié du territoire. Dans les tribus Meos — déjà utilisées par les Français dans la guerre contre le Vietminh — il n'y a plus d'hommes adultes. Cinquante pour cent de la population connaît la misérable situation des réfugiés.



Les princes Bou Oum, Souvanna Phouma et Souphanouvong en 1964.

Avec le concours de troupes du Nord-Vietnam, le Pathet Lao a pu occuper près des deux tiers du pays. Depuis l'annonce de l'accord vietnamien, il a redoublé d'efforts pour étendre son influence. Avec peu de succès d'ailleurs, l'armée royale ayant non seulement résisté, mais encore reconquis certaines zones. Le cessez-le-feu, qui doit intervenir à la fin de la semaine, fixera — comme au Sud-Vietnam — les combattants sur place.

Il ne reste donc que le Cambodge encore dans la guerre. Aucun négociation n'est en cours à son sujet et les combats s'y poursuivent avec violence. Le charme de Kissinger ne paraît pas encore avoir joué.

C.F.

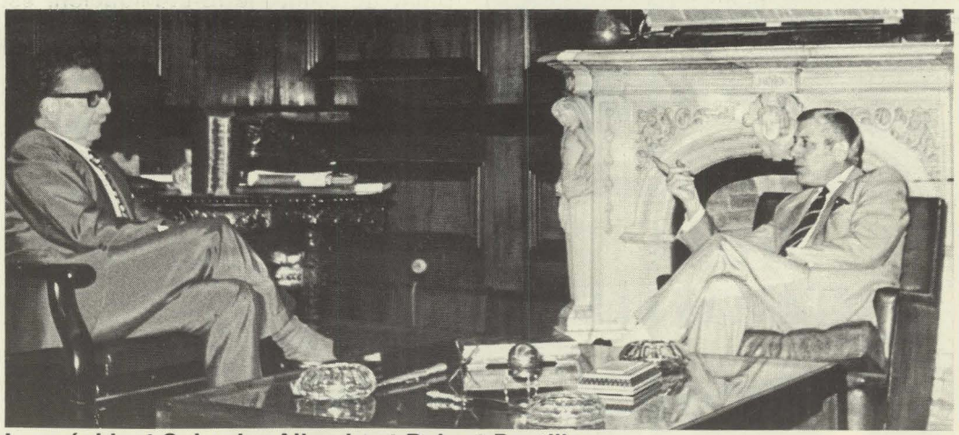
GIT-LE-CŒUR
"WINTER SOLDIER"
A propos du Vietnam, un impressionnant réquisitoire contre TOUTES les guerres!

Pour l'arrêt des essais nucléaires dans le Pacifique

Le Bureau de l'Internationale socialiste, où Robert Pontillon représentait le Parti socialiste français, s'est réuni la semaine dernière à Santiago du Chili. Il a consacré une partie importante de ses délibérations au problème des essais nucléaires dans la zone du Pacifique.

Les conséquences vérifiées de ces essais sur l'équilibre biologique du milieu marin et l'accroissement du taux de radiations de l'atmosphère risquent, à terme, de devenir dramatiques pour tous les pays directement concernés. Dangereux pour l'environnement, inutilement coûteux et technologiquement sans intérêt réel pour les pays qui les poursuivent, ces essais constituent une atteinte à la sécurité des personnes et une menace sérieuse pour l'avenir de l'humanité.

C'est pourquoi le Bureau de l'Internationale socialiste a approuvé l'action des gouvernements chilien, australien et néo-zélandais contre la poursuite des essais nucléaires dans le Pacifique, dénoncé la décision du gouvernement français de reprendre, contre la protestation de l'opinion internationale, ses campagnes de tir dans cette région du monde et enregistré avec satisfaction l'engagement pris par le Parti socialiste français de mettre un terme à tous les essais nucléaires et de ratifier l'accord international sur l'interdiction des essais nucléaires.



Le président Salvador Allende et Robert Pontillon.

Tragi-comédie

par Pierre Bourgeade

Pompidou parle, menace, évoque des drames à venir. Le régime finit dans un flot de paroles apocalyptiques. Ça devrait faire peur. Ça fait rire. Marx l'a dit (à peu près), il y a une époque où les choses sont tragiques, il y en a une où les mêmes choses sont comiques. Quand de Gaulle, sur le point d'être renversé, quitte secrètement Paris et va tenir une conférence avec Massu, ça peut être tragique. Quand Pompidou menace, c'est comique.

Pompidou cherche à nous persuader que si, demain, la gauche l'emporte aux élections, il est capable de violer la volonté exprimée par les Français, de nommer un Premier ministre pris parmi les battus, et d'imposer ainsi au pays, ne serait-ce qu'une heure, un régime de fait. Personne ne le croit. Si Pompidou agissait ainsi, toutes les lois, tous les règlements se trouveraient immédiatement suspendus, l'ensemble des Français se sentiraient déliés des apparences mêmes de l'obéissance à un pouvoir illégal, et il suffirait d'envoyer aux portes de l'Elysée un cortège d'enfants des écoles maternelles, porteurs d'une pétition ainsi rédigée : « Cher Pompidou, respectez le vote des Français », pour que le président de la République, oubliant un instant de folie, fasse amende honorable, renvoie son faux Premier ministre, et rentre dans le droit chemin.

Si Pompidou refusait de céder, la nouvelle Assemblée se proclamerait Assemblée constituante, elle déclarerait la Ve République décédée, les enfants des écoles occuperaient le palais de l'Elysée, ils prendraient Pompidou par la main et ils l'installeraient dans une résidence confortable, où le peuple prendrait soin de lui.

Mais pourquoi aller à de telles extrémités ?

Question posée à l'ordinateur. — Les Français veulents-ils un procès, la prison ou l'exil pour l'actuel président de la République ?

Réponse. — Non. Les Français veulent que l'actuel président de la République soit heureux. Mais ils veulent aussi qu'il cesse de jouer avec de la dynamite, et qu'il respecte les règles de son propre jeu.

Si la gauche devient majoritaire dans la nouvelle Assemblée, Pompidou se trouvera placé devant une simple alternative : ou respecter la volonté populaire et choisir le Premier ministre dans les rangs de la gauche, ou se démettre. Toute autre solution par quoi le président de la République chercherait à maintenir au pouvoir les survivants d'une coalition battue, serait tenue par l'opinion comme l'instauration d'un régime de fait, combattue comme telle et, de toute évidence, ne pourrait être imposée que par la force. Pompidou emploierait-il la force ? Une chose est le « fascisme mou » — l'expression est de Philippe Tesson, de « Combat » — tel que l'a pratiqué la Ve République, autre chose l'usage des fusils contre les manifestants. Et comment, sans fusils, empêcher les élus du peuple de siéger et les manifestants de manifester si le président de la République, comme il en exprime l'intention, décide de s'opposer à la volonté librement exprimée de la nation ?

Question posée à l'ordinateur. — Que demandent aujourd'hui les Français au président de la République ?

Réponse. — Qu'il reprenne ses esprits.

Les propos qu'a tenus Pompidou le 8 février ont été salués par la droite comme des propos de « bon sens ». Ce « bon sens » sent le 6 février. Du 6 février 1934 au 8 février 1973, la droite n'a pas changé. Elle pense toujours qu'un seul homme peut dicter sa volonté aux Français. Mais qui dit « un seul homme » dit « homme seul ». Et il y a homme seul et homme seul : il y a de Gaulle, et il y a le colonel de la Roque. A force de vouloir singer de Gaulle, Pompidou finit par singer de la Roque. Inhabile à l'histoire, il tombe dans le folklore. Si l'on en croit ses affirmations disparates, les Français, dont il affirme qu'ils sont des êtres « changeants », n'auraient pas le droit de se « déjuger ». Ayant voté d'une certaine manière en 1969, ils devraient voter de la même manière en 1973, puis en 1976, en 1978, en 1981, et ainsi de suite, jusqu'à la fin des temps...

Si respectueux que l'on soit des fonctions du président de la République, il est difficile de prendre au sérieux l'homme qui tient un pareil raisonnement. Difficile aussi de prendre au sérieux ses menaces. En termes voilés, Pompidou nous annonce des tragédies. D'autres annonçaient le chaos. Ils sont morts, le peuple va bien. Les Français décideront. Pompidou s'inclinera.



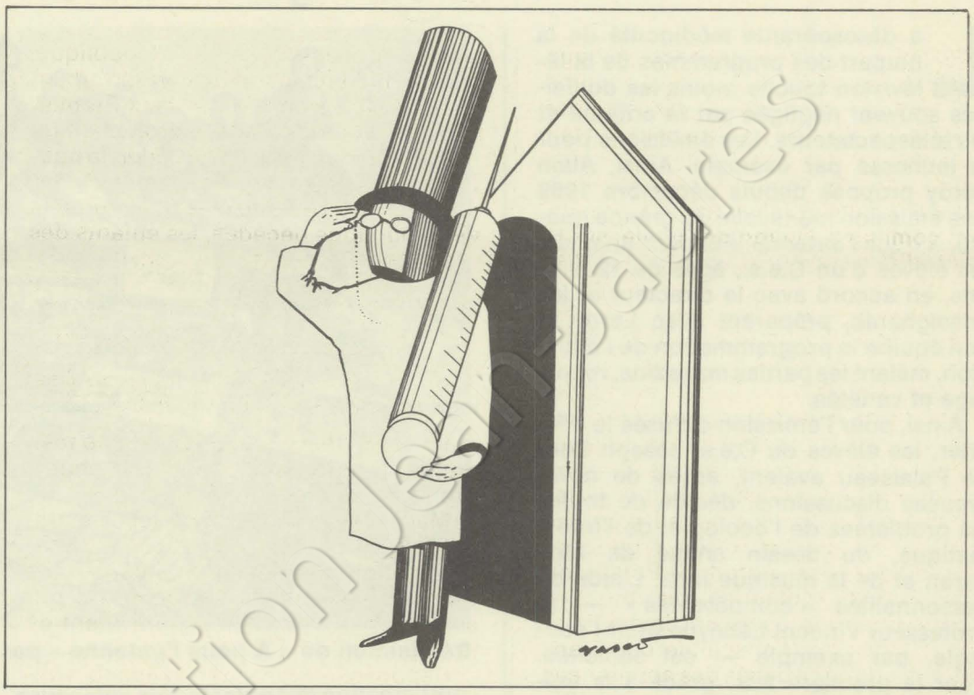
Les patriarches de l'Ordre

Un an d'interdiction d'exercer pour le Dr Carpentier, pour avoir « incité de jeunes enfants à se livrer sans aucun frein à la débauche sous toutes ses formes ». Un blâme au Pr Paul Milliez et au Dr Raoul Palmer pour leur prise de position en faveur de l'avortement au cours du procès de Bobigny. Des communiqués, des anathèmes... Voilà des juges bien sévères ! Pas de vrais juges, pourtant, mais tout aussi puissants : le Conseil de l'Ordre des médecins et son président, Jean-Louis Lortat-Jacob, condamnent quand le système judiciaire lui-même fait preuve de clémence.

Pourtant, tous les médecins doivent obligatoirement s'inscrire auprès du Conseil de l'Ordre, dès qu'ils veulent exercer. Ils sont même passibles d'une amende de 1 000 à 2 400 F s'ils n'ont pas fait enregistrer leur diplôme dans les délais et conditions fixés par le code de la Santé publique. Et, quand on leur demande ce que représente cette institution vieille de 32 ans (puisque née sous Vichy) dans leur vie de praticien, les réponses sont étonnantes : « Il représente essentiellement un groupe de tristes messieurs qui veulent avant tout maintenir les structures en place, dit Cécile Goldet, médecin dans le VIe arrondissement. C'est aussi un bulletin national que je jette régulièrement à la corbeille, tant il est inintéressant. Je m'efforce tout de même de regarder un peu le bulletin de l'Ordre départemental. »

Indifférence et cooptation

Les cotisations sont obligatoires, sous peine de sanctions disciplinaires prononcées par le Conseil régional. C'est d'ailleurs un sujet de protestations énergiques. Cette année, elles ont presque doublé : 300 F par an et par médecin pratiquant, sans distinction de catégorie. En France, sur les 67 000 médecins diplômés, 40 000 environ exercent, donc versent cette cotisation. « Ce qui donne une somme fort rondelette, tout compte fait, explique un médecin de quartier dans le XVIIIe, le Dr Akoun. Que le Conseil national gère les biens de l'Ordre et subventionne quelques bonnes œuvres, je n'en doute pas. Mais ni moi ni les confrères qui trouvent ces cotisations exagérées n'en avons jamais entendu parler, à part l'envoi du caducée à coller sur la voiture et d'un bulletin mensuel minable. »



Quant aux élections qui président à la constitution des Conseils départementaux, c'est un sujet de totale indifférence pour les médecins : on enregistre souvent plus de 70 % d'abstentions. C'est grave, car le Conseil est élu successivement par les Conseils régionaux, eux-mêmes élus par les Conseils départementaux. Le Dr Natas déplore cet état de choses : « Je me suis moi-même présenté, au début de l'année dernière, sur une liste pour le conseil départemental. Je n'avais aucune chance. Les résultats sont connus d'avance. » Que le Dr Natas soit socialiste n'est certainement pas étranger à cet échec. Ni le système de cooptation, typiquement conservateur, qui amène toujours, à la tête de l'Ordre des médecins, des patriarches de la profession.

Avec une prise de position « rétrograde, tout à fait conforme à l'idéologie d'un organisme inutile, parasitaire, désuet et réactionnaire, qui défend les positions de la classe dominante » — dixit le Dr Bernard Morin — le Pr Lortat-Jacob a déchaîné, outre les procès de la politique actuelle en matière d'éducation sexuelle et de contraception, le procès de l'Ordre des médecins lui-même. Et, finalement, de la médecine de caste, telle qu'elle est trop souvent pratiquée aujourd'hui.

Le Conseil de l'Ordre prétend représenter la majorité des médecins. Désavouer un contestataire de temps à autre lui permet de rappeler sa fonction de gardien de la morale et de la probité de la profession. Pourtant, près de 600 médecins reconnaissant avoir pratiqué des avortements viennent de se mettre en état de rébellion ouverte. Il sera cette fois difficile au Conseil de l'Ordre d'avancer l'argument de la brebis galeuse.

CHRISTINE COTTIN

cinéma 73

D.W. GRIFFITH
LE CINEMA NORVEGIEN
CINEMA ET LANGAGE

★

ENTRETIENS AVEC VOLKER SCHLOENDORFF ET ALAIN JESSUA

★

LES GRANDS OPERATEURS : HENRI ALEKAN
ET TOUTE L'ACTUALITE DU MOIS

★

6, rue Ordener Paris 18e - 4 F

L'antenne aux benjamins

La désespérante médiocrité de la plupart des programmes de la télévision touche moins les domaines souvent négligés par la critique et les téléspectateurs. Les émissions pour la jeunesse par exemple. Ainsi, Alain Leroy propose depuis décembre 1969 une émission mensuelle de grande qualité, A nous l'antenne. Pendant un mois, les élèves d'un C.e.s., âgés de 12 à 14 ans, en accord avec le directeur et les enseignants, préparent avec Leroy et son équipe la programmation de l'émission, mêlant les parties magazine, reportage et variétés.

Ainsi, pour l'émission diffusée le 4 février, les élèves du C.e.s. Joseph Bara de Palaiseau avaient, après de nombreuses discussions, décidé de traiter les problèmes de l'écologie, de l'informatique, du dessin animé de Mac Laren et de la musique inca. L'aide de personnalités « compétentes » — le professeur Vincent Labeyrie pour l'écologie, par exemple — est sollicitée. Pour la première fois, grâce à la collaboration du Service de la recherche, des enquêtes, des reportages, des interviews sont réalisés avec des caméras Sony et des magnétophones. Les enfants sont mis au courant des difficultés de la production et de la réalisation. Le jour du tournage, au studio, les enfants ont donc préparé les sujets dont ils peuvent débattre avec leurs invités. Les reportages réalisés sont alors montés. Un circuit de prise de vue est maintenant confié aux enfants, parallèlement à celui des techniciens de la télévision. Le réalisateur Jacques Samyn peut choisir les images d'un des deux circuits. Leroy n'est sur le plateau que pour rassurer les enfants ou relancer le débat.

Pas un jeu d'enfant

Personne, au départ, ne croyait à cette formule. « Les gosses n'auront pas d'idées », disait-on. Les enfants ne sont pas des figurants dans cette émission, ils participent réellement à son élaboration. Le problème serait plutôt de faire admettre les règles du jeu, de fixer les limites qu'impose la technique. De plus, il ne faut jamais oublier que « ce n'est pas une expérience qui n'intéresserait que ceux qui la font, et non ceux qui la regardent ».

Mais ce sont les conditions de travail difficiles imposées par la diminution des coûts standard de 30 % qui sont finalement l'obstacle principal à une pleine participation des enfants. Les auteurs ne disposent plus aujourd'hui que de six heures de tournage, une journée épuisante pour tous. Ils sont à la merci d'une panne, d'un incident technique.



Réalisation de « A nous l'antenne » par les enfants.

Imagination au pouvoir

Si les enfants et le producteur de l'émission semblent pouvoir jouir d'une relative liberté, ils sont, malgré tout, à la merci des caprices des censeurs. Ainsi, une émission de cette série, tournée en 1971, est restée dans les tiroirs jusqu'au 24 janvier 1973 : les propos de Jacques Prévert sur l'école, la religion, l'Armée avaient déplu — pas aux enfants bien sûr, mais à la direction.

Une série entière, « Un mot pour rire », a été interdite en décembre 1971 par un certain Roland Dordhain, alors directeur de la 1ère chaîne, qui en avait pourtant accepté le projet dans tous les détails. On assistait à une séance du dictionnaire où les académiciens avaient neuf ans. Des éléments dangereux avaient dû se glisser dans cette noble assemblée, car les définitions données des mots tirés d'un bicorne relevaient souvent plus de la critique sociale que du sinistre « mot d'enfant ». Les définitions officielles du dictionnaire données en fin d'émission semblaient bien loin de la réalité vécue.

Quatorze émissions de 5 minutes furent enregistrées ; trois seulement seront diffusées. Premier mot, télévision : « C'est bien, la télé, on peut mettre des plantes vertes ». 3e mot, H.l.m. : « On entend ce que les voisins disent ». « Quand il y a le feu, on peut pas sortir »... Le couperet tombe. Les 11 dernières émissions sur les mots : paix, liberté, bonheur, paysan, ne seront jamais diffusées.

Leroy et son équipe préparent maintenant dix émissions de divertissement pour une nouvelle série, Direct, commandée par Jacqueline Joubert, directrice du service des émissions pour la jeunesse. Après des discussions entre les enfants et Leroy, deux personnes sont invitées. Elles devront répondre chacune à six questions, non par des phrases, mais par des chansons, de la danse, de la peinture...

Henri Rouxel, « père » des Shadoks, et Maxime Le Forestier inaugureront cette nouvelle série. Pour Rouxel, questions et réponses très shadokiennes : avez-vous des idées aussi tordues que les Shadoks ? Pierre Repp, en réponse, fera visiter le musée des objets introuvables de Carelman. Est-ce que les Shadoks naissent dans les choux ? Claude Pieplu exposera la théorie de l'œuf en fer, etc.

Alain Leroy a gagné son pari : quand on les laisse s'exprimer, les enfants — et les autres — ont bien de l'imagination.

THIERRY DELPUECH

Les caméras aux ordres

Le feu d'artifice traditionnel des fêtes ayant achevé de jeter sa dernière pluie d'étoiles, la télévision retrouve son rythme de croisière. Tout de suite après « Les Thibault », dans la case vedette des programmes — celle du samedi soir, sur la première chaîne — voici en effet « Qui a tué Henri IV ? » et, la semaine suivante, « Le masque aux yeux d'or ».

Là où elles sont placées, au moment de la plus forte audience hebdomadaire, ce sont les pièces maîtresses, les émissions locomotives, celles qui donnent le « la » d'une direction, d'une politique. Elles méritent qu'on les examine d'un peu près.

Or il s'agit en premier lieu d'une « Caméra explore le temps », excellente à l'origine, mais qui date de 1960. Dans ce kinescope effacé, usagé, défraîchi, assassins et victimes jouent à l'envi les ectoplasmes. Le son, toutefois, étant demeuré intact, on a tout loisir d'apprécier, sans être gêné par l'image, la composition savoureuse, magistrale de Francis Claude en Béarnais. Mais, à ce compte-là, autant ouvrir un transistor.

Quant au « Masque aux yeux d'or ». la « nouveauté », c'est l'adaptation d'un roman écrit dans les années 30. Précaution supplémentaire, il se déroule en 1873. C'est désormais la règle. Il faut éviter — et à tout prix — la vie réelle, le présent, l'actuel, tout ce qui, par la description ou par l'association de pensées, peut ramener les Français à leurs préoccupations, à leurs misères d'aujourd'hui : les logements qui manquent, les écoles qui brûlent, les prix qui galopent,



Francis Claude et Judith Magre dans « Qui a tué Henri IV ? »

les transports défaillants, le travail qui accable ou, pis, qui manque. On plonge alors dans le passé. La caméra, sur ordre, va balayer le temps. Ce qui nous vaut « Les gens de Mogador » (1844-1925), « Les Habits noirs » (1823-1840), « Joseph Balsamo » (1770), « Les rois maudits » (1310 et la suite). Pour ne rien dire de cet affligeant Calendrier de l'Histoire, où l'on voit André Castelot, inférieur à lui-même, jongler encore chaque samedi avec les millésimes.

Ce « Masque au yeux d'or » retrace l'évasion du maréchal Bazaine de l'île Sainte-Marguerite, grâce aux intrigues d'une belle Mexicaine qui se joue de l'amour d'un jeune officier chargé de la garde du prisonnier. Manoela Gonzalès n'aime pas Michel de Saint-Laur. Mais il est blessé et, enfin, elle s'émeut. Allons-nous au moins nous délecter d'un épisode de vampirisme et, comme dit Raymond Queneau, nous payer à cette occasion une pinte de bon sang ? Non. Leurs destins les séparent. Intermittences du cœur et mystères du grand monde. →

Télé-sélection

VENDREDI 16 FEVRIER

Soirée Molière : « Le Malade imaginaire », réalisation de Claude Santelli, en 2e diffusion (20 h 35, ch. 2).

Les Mayas vivants, de Pierre Ivanou. Après quatre siècles d'ethnocide, 500 000 Indiens sur les plateaux du Yucatan (21 h, ch. 3).

SAMEDI 17

Coupe de France de football : Nantes-Sedan (15 h, ch 1).

« Cœur à cuir », de Jacques Audiberti, musique de Claude Nougaro : comment Jacques Cœur, jalousé par le roi Charles VII, mourra en exil (19 h 40, ch. 3).

DIMANCHE 18

Modigliani : la vie et l'œuvre du peintre « maudit » de Montparnasse (20 h 30, ch. 2).

« Le Cardinal », un film de Preminger (20 h 40, ch. 1).

« Les quinze de La Voulte » de Jacques Frémontier et Guy Ollivier, ou la vie quotidienne d'une équipe de rugby dans une petite ville ouvrière de l'Ardèche — voir notre article dans le précédent numéro de « l'Unité » (21 h 20, ch. 2).

A Ciné-club, « L'homme au crâne rasé », le premier film du cinéaste belge André Delvaux (22 h 30, ch. 2).

LUNDI 19

« Les aventures de Robin des Bois », avec Errol Flynn (20 h 05, ch. 3).

MARDI 20

Aux Dossiers de l'écran, « L'assassinat de Dolfuss ». Le chancelier Dolfuss, bourreau de la Commune ouvrière de Vienne, est assassiné à son tour par les nazis le 25 juillet 1934 (21 h, ch. 2).

MERCREDI 21

« La croisière noire » de Léon Poirier : la traversée de l'Afrique noire en autochenille en 1924 — exploit sportif, publicité Citroën et propagande coloniale (19 h 40, ch. 3).

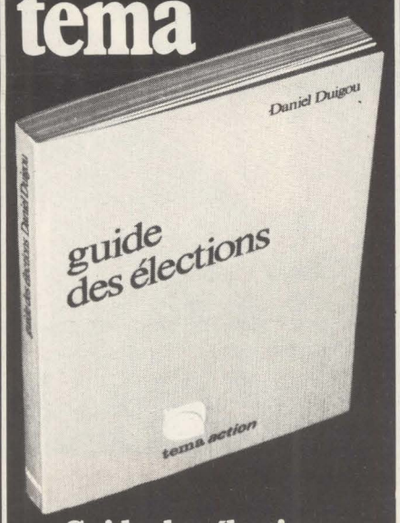
Au Grand Echiquier, un cocktail Béart, Barrault, Louis Leprince-Ringuet, la chorale des enfants de Bondy... (21 h, ch. 1).

JEUDI 22

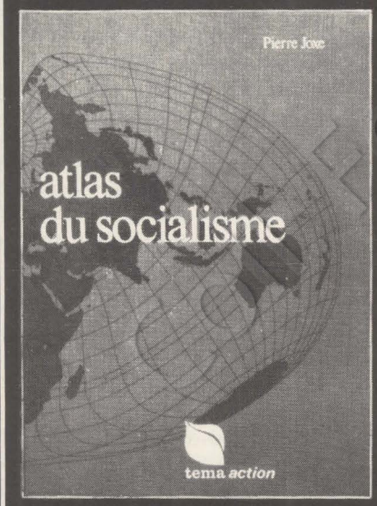
Une dramatique d'après Ghelderolde, « Magie rouge » (21 h, ch. 1).

Au magazine 52, les affrontements sur la frontière syrienne ; et — est-ce vraiment un hasard ? — le 25e anniversaire du « coup de Prague » (21 h 30, ch. 3).

tema



Guide des élections, Daniel Duigou, 18 F



Atlas du socialisme, Pierre Ioxe, 15 F

Le gouvernement de la France : de Louis XVI à Pompidou Pierre Avril, 15 F

→

L'histoire en vaut une autre. Il paraît qu'elle est vraie. Peu importe. Car on a pu voir là — interprétés par de bons comédiens, ce qui est un comble — des personnages nombreux, la plupart inutiles, parlant pour ne rien dire et jouant faux, affublés les uns de barbes de carnaval, déguisés les autres en laquais à la française qui mordraient la queue de leur catogan... Le tout mal conçu, mal découpé, mal ficelé. On apprendra le lendemain, en lisant les journaux, que Mme Lemaresquier, l'adaptatrice, avait retiré sa signature et que la famille d'Albéric Cahuet, l'auteur du roman, désavouait le monstre. Et l'on en concluera sans doute que sa paternité n'échoit à personne.

A personne, vraiment ?

Des patrons qualifiés

Là est le fond du problème. Une programmation est affaire de connaissances, de discernement, de jugement, de goût. Et, si possible, de talent. Rien de tout cela ne s'improvise. Et rien de tout cela ne vous est conféré par un diplôme administratif ou par l'allégeance à un clan. Or il y eut une période où les patrons de la télévision ont été tour à tour soit un grand praticien comme Jean d'Arcy, soit un vrai journaliste et un historien comme Albert Ollivier, soit une machine à idées comme Jacques Thibau, soit enfin un animateur comme Emile Biasini à qui l'on avait dû, sous Malraux, tout l'essor du nouveau théâtre ; mais qui, emporté par la tempête de 68, n'eut pas le temps, rue Cognacq-Jay, de donner sa mesure. Il ne s'agit pas ici d'exprimer des préférences politiques. La plupart de ces hommes ont été nommés par le Pouvoir gaulliste. Simplement, ils étaient qualifiés.

Un directeur général de l'O.r.t.f. — peut-être est-ce l'actuel — a eu la candeur de déclarer qu'il ambitionnait de donner leur chance à de nouveaux auteurs dramatiques, tout comme la B.b.c. l'avait fait pour un Harold Pinter à ses débuts. C'est ignorer que notre radio a révélé Billetdoux, Adamov, Dubillard, Ionesco et Beckett bien avant les scènes de la rive gauche. Et au moment précisément — ceci n'empêchant pas cela, bien au contraire — où triomphait un Jean Nohain. Mais cela se passait, figurez-vous, dans les années 50, lorsque la R.t.f. avait à sa tête un écrivain, Wladimir Porché, et un poète, Paul Gilson.

On n'ajoutera pas qu'au sens de la qualité et de la recherche s'alliaient alors l'indépendance du jugement, l'honnêteté de l'esprit et, avant tout, le respect du public. Car tout cela va — ou allait — de soi.

EMILE DANA

Où est le sacrilège?

Le dimanche soir, quand le film de la première chaîne est vraiment trop mauvais, trop démagogique — ce qui, pour une fois, n'était pas le cas dimanche — tournez donc votre bouton, et passez sur la seconde chaîne. Ce soir-là, Maurice Le Roux présentait Arcana, une émission dont on ne dira jamais assez de bien.

Cette fois, Arcana abordait le problème des œuvres classiques adaptées, truquées ou modifiées par les « variétés ». Il n'y a qu'à écouter les stations périphériques pour constater le matraquage d'adaptations diverses auxquelles donne lieu la musique dite classique. R.t.l. a programmé systématiquement le Concerto pour mandoline de Vivaldi, le 3e concerto de Paganini, les Paladins de Rameau, la suite concertante de Fritz Werner. En 18 mois.

Et puis, il y aussi les plagiats. Les chansons de Dalida ou Sheila, qui font par trop penser à tel ou tel chef-d'œuvre. Voilà quel était, dimanche, le propos d'Arcana, qu'abordèrent Maurice Fleuret, Sophie Daumier, Guy Bedos, Marie Laforêt. Et Maurice Béjart ajoutait : « Les chefs-d'œuvre sont faits pour être violés. Le seul sacrilège est de ne pas les aimer assez. »

L'équipe d'Arcana aime la musique. Elle nous la fait aimer, parce que Maurice Le Roux est un homme de télévision intelligent. Il met côte à côte un humoriste comme Guy Bedos et un musicologue aussi brillant que Maurice Fleuret. Parce qu'il fait appel à un montage intelligent et original. Parce qu'il a choisi la voie de la qualité.

Il y a une petite phrase prononcée par Maurice Fleuret qui résume bien ce propos : « On ne doit pas faire la classe pour le dernier. » Elle est de Boris Vian. Mais elle est toujours valable. N'est-ce pas, Arthur ?

NICOLAS BRIMO

Le livre de la semaine

J'ai peur

La « Déclaration des droits de la nature » (éditions Stock), de Claude-Marie Vadrot, dont on trouvera ici quelques extraits, est un « reportage-réflexion » sur la conférence sur l'environnement organisée par les Nations unies à Stockholm, en juin dernier.

Mais il ne faut pas écrire conférence au singulier. Car il y en eut plusieurs. L'officielle, tout d'abord, puis les autres, celles où les diplomates étaient absents. Celles organisées par des groupes d'écologistes, de contestataires, venus du monde entier, pour dire avec des mots de tous les jours ce que les diplomates taisent. Et la confrontation de ces rencontres a donné à la conférence officielle la dimension politique qui lui manquait. A nous de continuer le combat...



« Stockholm s'éloigne rapidement dans le temps. A l'Onu, tranquillement, on prépare d'interminables rapports qui verront le jour en 1973 ou 1974. Si personne ne vient secouer les recommandations, si personne ne prend soin une fois encore de forcer le destin, l'environnement n'y sera devenu qu'un dossier parmi les autres ; quelques fiches à la lettre E (...).

Stockholm, c'était la peur et l'espoir. Ce livre a voulu en être un écho en dégageant les tendances qui étaient les plus perceptibles dans l'avalanche des communiqués, des déclarations, des prises de position, des résolutions et des débats. Pendant quinze jours, à Stockholm, on a parlé du matin au soir de l'environnement, sur tous les tons, dans toutes les langues, et il n'y a même pas eu de phénomène de saturation. L'environnement : c'est si angoissant qu'il provoque comme une sorte d'avidité de paroles et d'actions. La vérité se cherche lentement au milieu du tourbillon des analyses et des propositions. (...)

D'abord, la peur. Il faudra être d'une rare malhonnêteté intellectuelle pour nier que, désormais, la pollution est un danger à l'échelle du monde et que nul ne peut échapper à ses conséquences de plus en plus dramatiques. Je n'oublierai pas le visage et les membres déformés des Japonais. Je les jetterai à la face des sceptiques, surtout au moment où j'apprends que le Rhin transporte 85 tonnes de mercure par an et que l'on s'affole dans les Landes parce que la Bidassoa charrie aussi des quantités dangereuses de ce métal qui répand la terreur. Nier la pollution est devenu criminel et seuls les imbéciles sont encore heureux...

Mais les débats de Stockholm ont montré à quel point la dénonciation des nuisances était dérisoire face aux puissances qui en vivent. Il faut aller plus loin, crier, hurler, protester, s'agiter sans relâche, comme si c'était notre dernière chance de pouvoir le faire (...).

Mais se confiner dans cette peur de la pollution, c'est encore se cantonner dans l'égoïsme. Il y a des millions de sous-développés qui meurent de faim au moment où l'indigestion nous menace. Il y a le problème de la démographie qui cristallise la lutte entre la richesse et la pauvreté. Je n'oublierai pas non plus ces hommes criant qu'on veut leur faire payer à coups de pilules et de stérilets un sous-développement qui leur a été imposé. Leurs réactions n'étaient pas seulement politiques, elles exprimaient une souffrance humaine, un refus de se laisser imposer les solutions autoritaires maintenant leurs peuples dans l'ignorance et la misère. Je me souviens autant du Bengla-Desh que de Stockholm.

On gravit encore un degré dans la gravité des difficultés. Car, au fur et à mesure que les jours s'additionnent, les obstacles se font plus puissants. Il aura fallu Stockholm pour que je prenne pleinement conscience de la force d'inertie et de propagande du monde industriel (...).

Face à cette puissance, rien ou presque. Les Etats sont ligotés ou complices, apeurés par les dimensions politiques de questions qu'ils pensent résoudre à coups de matériel antipollution. Il arrive que les gouvernements croient à peine à l'efficacité de ces méthodes, mais ils ont rarement le courage et la possibilité d'en promulguer d'autres. Ils sont le dos au mur, conspués par leurs populations qui supportent de moins en moins l'empoisonnement, et par les sous-développés qui rappellent quelle est la véritable dimension de l'environnement : de la pollution à la misère.

Stockholm n'est que le résultat de cette situation dangereuse et non une volonté des pouvoirs qui se partagent le monde. Devant la montée des pressions et des protestations, il fallait faire quelque chose. Alors on a inventé la réunion de Stockholm. Et le remède destiné à jeter de la poudre aux yeux des peuples a échappé des mains de ces médecins qui ne souhaitaient qu'ordonner quelques tranquillisants (...).

Le hochet que l'on voulait offrir aux peuples des pays industrialisés n'était pas assez solide devant la force des réalités, devant la relative détermination des pays du Tiers Monde et devant la Chine, qui a joué les trouble-fête avec beaucoup de talent et d'intelligence. Il a fallu improviser pour ne pas tout casser, il a fallu que les gouvernements nantis battent en retraite sur des positions qu'ils n'avaient pas toutes préparées à l'avance.

Alors, malgré leur relative sagesse, les résolutions de l'Onu devenaient subversives dans leur esprit comme dans leur lettre, et le resteront, surtout si des naïfs se mêlent de vouloir exiger l'application de certaines d'entre elles. C'est pourquoi un demi-silence succède au tapage et à la propagande qui avaient précédé la conférence (...).

L'envoyé spécial d'un grand quotidien passe plusieurs jours à fourbir des arguments sur le sauvetage des baleines, il croule sous la documentation, c'est le sujet du mois. Les Japonais paralysés ? Non, il n'est pas au courant...

De tout cela, du refus de la politique, de la défense forcenée des souverainetés, de la guerre qui s'acharne autant contre l'environnement que contre les hommes, des entités économiques qui imposent leurs courtes vues, de l'épuisement des ressources, du gaspillage qui devient monstrueux dans l'inégalité, des nantis qui s'efforcent de maintenir l'intégralité de leur exploitation du Tiers Monde, il y a vraiment de quoi avoir peur. Et je ne sais pas si les espoirs contrebalancent ces angoisses. »

Un droit féodal

Une lettre recommandée, une enveloppe à en-tête de l'entreprise, quelques lignes glaciales apportées un matin par le facteur : c'est ainsi que les travailleurs apprennent officiellement leur licenciement. Combien l'ont reçue en 1972, cette lettre sinistre ? Il est difficile de répondre, de recenser tous les licenciements — collectifs et surtout individuels — qui ont eu lieu tout au long de l'année dans les entreprises françaises, et aussi dans l'administration.

Les cas sont innombrables, et ce n'est pas la timide proposition de réforme préparée par Edgar Faure qui va mettre un terme à ce que la C.f.d.t. appelle « le droit féodal de licenciement ». D'autant que ce projet, par lequel le ministre s'imaginait marquer la « vocation sociale » du gouvernement Messmer, a été renvoyé aux calendes de l'après-mars.

"Après les élections"

Il suffit de feuilleter les pages économiques et sociales des grands quotidiens régionaux, d'ouvrir les organes des confédérations syndicales pour voir avec quelle désinvolture les patrons français usent et abusent du droit de licenciement : le 27 juillet 1972, les frères Willot, qui viennent de prendre le contrôle du Bon Marché, annoncent au comité central d'entreprise 300 licenciements, dont 149 au magasin de la rue de Sèvres à Paris et à la centrale d'achats. Le 18 octobre, la direction de l'Omnium technique de l'habitat annonce, au cours d'une réunion du comité d'entreprise, le licenciement d'une centaine de personnes. « En moins de deux ans, rappelent les syndicalistes de l'O.t.h., les licenciements individuels et des pressions diverses ont provoqué le départ de 70 personnes environ. »

Au début de cette année, 173 mineurs du gisement de plomb argentifère de La Plagne (Savoie) appartenant à Pennaroya sont licenciés. Le baron Guy de Rotschild, P.d.g. de Pennaroya, a décidé la fermeture de l'exploitation pour « non-rentabilité ». Aucune possibilité de reclassement dans la société ni de reconversion dans la région n'a été envisagée pour ces travailleurs — immigrés pour la plupart.

A Schirmeck (Bas-Rhin), les 700 travailleurs de l'entreprise de métallurgie Jeudy se mettent en grève pour protester contre les licenciements annoncés de 140 d'entre eux, licenciements considérés comme « une véritable provocation ». « Cette décision, explique la direction, a été provoquée par la concurrence internationale, mais surtout par un transfert de production. » Dans la région, on s'inquiète : il y a moins d'un an, en effet, une autre entreprise de la vallée de la Bruche avait licencié 140



LES APPROVISIONNEMENTS DE LA FRANCE EN GAZ NATUREL

Le gaz naturel est une forme d'énergie dont la consommation se développe rapidement en France, quoique moins vite qu'à l'étranger. Pour faire face à cette demande croissante, le Gaz de France s'est tourné vers l'extérieur pour assurer ses approvisionnements.

En effet, l'industrie gazière repose désormais essentiellement sur le gaz naturel.

En France, les Réserves d'Aquitaine, découvertes en 1951, ont été évaluées au départ à 200 milliards de m3. L'exploitation des gisements a débuté en 1957, et assure actuellement une production de 7 milliards et demi de m3 de gaz épuré par an.

En Europe Occidentale, les réserves de gaz évaluées à près de 5 000 milliards de m3 se situent principalement aux Pays-Bas et en mer du Nord.

Dès février 1966, le Gaz de France signait avec la Société néerlandaise N.A.M. /Gas Export un contrat portant sur l'importation en France pendant vingt ans de 100 milliards de m3 de gaz naturel en provenance de l'un des plus importants gisements du monde, Slochteren. Deux avenants ont porté à 185 milliards les quantités globales mises à la disposition du Gaz de France.

Pour la mer du Nord, dès l'annonce en 1970 de la découverte du gisement d'Ekofisk, situé en zone norvégienne, à laquelle avaient participé des sociétés pétrolières françaises, le Gaz de France a cherché les moyens d'acheminer une partie de ce gaz vers notre pays. La difficulté de se porter acquéreur pour son seul compte fut à l'origine de la constitution d'un consortium groupant des représentants des industries gazières françaises, belges, néerlandaises, puis allemandes.

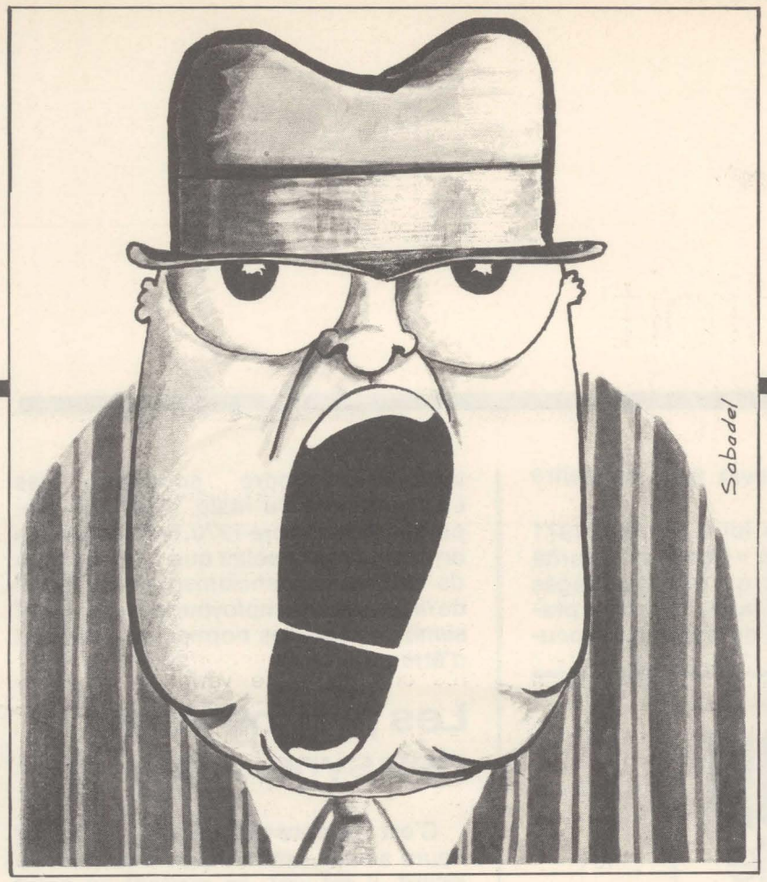
Ainsi, le Gaz de France disposera de 2 à 2,5 milliards de m3, qui, arrivés à Emden sur la côte allemande, transiteront par les Pays-Bas et la Belgique avant d'être acheminés vers la région parisienne.

En Afrique du Nord, les réserves sont évaluées à quelque 4 200 milliards de m3. Dès 1962, les facilités offertes par les progrès réalisés en matière de transport maritime du gaz naturel ont permis au Gaz de France de passer un contrat avec l'Algérie, portant sur la livraison annuelle et pendant quinze ans, de 0,5 milliards de m3 de gaz naturel. Un second contrat, signé le 3 février 1971, assure à notre pays, pendant quinze ans, la livraison de 3,5 milliards de m3 /an.

Enfin, les immenses réserves de l'Union Soviétique ont, dès 1966, incité la France à des pourparlers qui devaient aboutir, en juillet 1972, à un accord définitif en vue de la fourniture à notre pays de 2,5 milliards de m3 /an de gaz à partir de 1976, livrable à Bratislava.

En résumé, l'ensemble de ces ressources, jointes aux ressources déjà disponibles, assurent à la France, à l'horizon 1980, plus de 30 milliards de m3 de gaz naturel par an, soit environ 10 % des besoins de notre pays en énergie primaire prévus à cette date.

Communiqué





Guy Robert.

ouvriers. Finalement, après une grève totale, des manifestations à Molsheim et Strasbourg, les licenciements sont annulés chez Jeudy, mais 700 emplois ont été supprimés dans la région en quelques années.

Le 31 janvier, le comité central d'entreprise de Lesieur, en pleine réorganisation, est averti que 93 personnes, sur les 620 employés du siège de l'entreprise, sont licenciées. A la Snecma, une première vague de 322 mutations et pré-retraites est annoncée. Une autre, comportant surtout des licenciements est attendue... au lendemain des élections.

Dans les entreprises d'engineering, c'est une véritable crise qui sévit : en un an, 1 200 personnes, sur les 40 000 salariés de ce secteur, sont licenciées. Il s'agit là de « licenciements pour motifs économiques », ou de licenciements collectifs. « Contre ce type de licenciement, dit-on dans les syndicats, la protection est relativement développée. Il y a tout de même beaucoup à faire pour que tout licenciement soit précédé d'un reclassement préalable équivalent ou d'une prise en charge par un organisme de formation en vue d'un reclassement ultérieur. »

Victoire à Vittel

Mais il y a d'autres formes de licenciement, plus discrètes, et peut-être plus révélatrices aussi, du comportement du patronat à l'égard des syndicats et de leurs militants : l'exemple le plus connu est celui de Guy Robert. Agent technique et délégué cédétiste à la Saviem de Caen, il n'est pas passé inaperçu en mai 1968. Six mois plus tard, il quitte l'entreprise pour accomplir son service militaire. A son retour, sa réintégration est refusée. Son poste, lui dit-on, a été « supprimé ». Pourtant, les effectifs de l'usine ont, entretemps, progressé de 25 %. Il lui faudra trois ans pour obtenir sa réintégration.

Autre exemple fameux : celui de Pierre Fleurence, chef comptable et délégué C.f.d.t. aux Aciéries du Forez, à Saint-Etienne. Il a été « mal noté » en mai 1968. La direction lui demande donc d'effectuer plus de 15 000 énormes multiplications, à la main, en deux mois, puis il est renvoyé. Le licenciement est annulé par le ministère du Travail, mais rétabli par le tribunal administratif de Lyon. En février 1972, la direction des établissements Debouverie, à Amiens, réplique à une grève en renvoyant un délégué. Une menace de recours aux tribunaux contraint la direction de l'entreprise à réintégrer le délégué. Au Cours des Marronniers, à Draguignan, deux enseignantes syndiquées, âgées de 60 et 62 ans, sont mises à la porte. Motif officiel : elles ne conduisaient pas leurs élèves à la piscine !

A la Sotram, à Toulon, le patron propose des augmentations contre la dissolution de la section syndicale ! A Vittel, la direction de la source d'eau minérale s'est en vain efforcée d'obtenir le renvoi d'Arthur Staub, délégué C.f.d.t., finalement réintégré sur décision judiciaire.

C'est là un exemple désormais célèbre, comme peut le devenir — s'il est confirmé, dans 15 jours, par la Cour d'appel de Rennes — le cas Choquer. Abusivement licencié, cet employé de la Thomson-C.s.f. de Brest réclamait sa réintégration — à laquelle peut seul prétendre, en principe, un délégué du personnel lorsqu'il est renvoyé — au lieu des simples indemnités. Le Conseil des prud'hommes a jugé en ce sens, ce qui est une innovation révolutionnaire.

Un exemple encore — on pourrait les multiplier — datant d'octobre : à Marcq-en-Barœul, près de Lille, grève à la C.i.t.-Alcatel : les délégués C.g.t. et C.f.d.t. sont mis à pied pendant deux jours pour entrave à la liberté du travail. Deux semaines plus tard, le délégué C.f.d.t. rate une pièce. « Il n'est pas, disent ses camarades, le premier à rater une pièce. » N'empêche : la direction y a vu une faute professionnelle et dit tranquillement : « Le chef d'entreprise est seul juge des raisons d'ordre technique qui peuvent le déterminer à se priver d'un collaborateur dont il n'estime pas le concours satisfaisant ».

Comme on voit, il s'agit bien de « droit féodal ». Le patronat, d'ailleurs, n'est pas loin de revendiquer l'adjectif. « Une entreprise, déclarait François Ceyrac, président du C.n.p.f. au mensuel « l'Expansion », doit pouvoir licencier une secrétaire, un ouvrier ou un cadre qui ne font pas l'affaire et qui portent atteinte, en restant dans le groupe, à la bonne marche de la firme ». Quant au « Nouveau Journal » qui passe pour refléter l'opinion des milieux financiers, il écrivait : » Dans certains cas, le devoir de licencier s'apparente très directement au devoir qu'a le chirurgien, après le travail du médecin soignant, d'enlever une partie malade qui risque de pourrir le corps tout entier ».

Intéressante comparaison qui révèle pourquoi la France détient la lanterne rouge en matière de législation du licenciement ! Une comparaison avec les textes réglementaires allemands, italiens, anglais, américains, démontre en effet

→

Un droit féodal

→

l'anachronisme de la loi française. En Allemagne, « l'employeur est tenu de faire la preuve des faits sur lesquels se fonde le congédiement ». En Italie, « le travailleur ne pourra être licencié que pour une cause juste ou un motif justifié que l'employeur devra faire connaître au travailleur. »

En Angleterre, une loi du 5 août 1971 a pour but d'assurer « liberté et sécurité pour les travailleurs, qui seront protégés par des moyens efficaces contre les pratiques inéquitables de travail dont peuvent se rendre coupables les employeurs ». Du reste, dans son rapport du 9 décembre 1970, la Commission de Bruxelles rappelait que « l'obligation de motiver le licenciement et la charge de la preuve à l'employeur du juste motif semblent être des normes qui méritent d'être atteintes. »

UNE REVOLUTION
dans la culture musicale
L'INITIATION MUSICALE
de **RAYMOND LEGRAND**

Grand Compositeur et Chef d'Orchestre.
Le père de Michel Legrand

"Cette **INITIATION MUSICALE** est basée sur une compréhension amicale, attentive entre l'auteur et le lecteur pour construire ensemble l'édifice merveilleux des sons.
La Musique doit être avant tout un plaisir et une joie.
Apprendre dans la joie c'est tout le sel de la vie".

Une **méthode révolutionnaire** permet enfin de mettre à la portée de tous l'expérience acquise par **Raymond LEGRAND** en 15 années de **Travail** et de **Passion** au service de la **Musique.** Son **"INITIATION MUSICALE"** basées sur l'**AUDIO-VISUEL** vous fera partager par sa **Facilité** les joies immenses qu'apporte la **Connaissance de la Musique** :
● vous jouerez très rapidement de la **Guitare** ou du **Piano**
● vous saurez lire toutes les partitions, **Chanter tous les airs**
● **vous pourrez reconnaitre les instruments différencier les styles.** Grâce au **Playback** vous contrôlerez constamment vos progrès.
Les exercices musicaux sont des rythmes que vous aimez : Jazz, Pop, Musique Classique, Valse, Tango. Les 25 chapitres de la **Méthode** (en 5 magnifiques volumes reliés cuir avec titres dorés à l'or fin) sont conçus pour vous faire **APPRENDRE SANS EFFORT,** par la **MEMORISATION AUTOMATIQUE.** Les 6 heures d'écoute des cassettes d'accompagnement stéréo amènent chez vous un Orchestre Prestigieux, **enregistré par DECCA,** avec **Christiane LEGRAND** et **Michel BAROUILLE,** solistes des **SWINGLES SINGERS** et des participants de classe comme **Francois RABBATH** à la basse et **Guy MOTTA** à l'orgue... sous la baguette de **RAYMOND LEGRAND.** RAYMOND LEGRAND **vous garantit** qu'en quelques mois vous bénéficierez de l'acquit de **5 années** d'enseignement musical traditionnel et il participera personnellement à vos progrès.



préfacé par Michel Legrand et Pierre Hiégel

Créée pour votre plaisir, **l'Initiation Musicale** sera pour vous et vos enfants un instrument de culture et de loisirs d'une rare qualité, à un prix qui enfin est à la portée de toutes les bourses



BON POUR UN MAGNIFIQUE DISQUE STEREO
ENTIEREMENT GRATUIT
CE DISQUE RESTERA VOTRE ENTIERE PROPRIETE.
CE BON EST A RETOURNER
A **LYDIA INTERNATIONAL S.A.**

Nom ..... Prénom .....
Profession ..... Age .....
Adresse .....
Ville ..... Dépt .....
Tél. .....

LYDIA INTERNATIONAL S.A. U-1
16/18, rue Budé (Ile-Saint-Louis) - 75004 Paris

D.G.P.

Les propositions des syndicats

C'est ce conseil judicieux qu'Edgar Faure a voulu suivre, avec deux ans de retard, il est vrai, en mettant au point son projet de réforme de la loi sur le licenciement. Le nouveau texte fait, en effet, obligation à l'employeur d'expliquer avec précision — et par écrit — les motifs du licenciement d'un salarié si ce dernier en fait la demande. Ce qui n'est pas du goût de tout le monde. Les patrons français s'accommodaient fort bien de la loi actuelle, qui leur permet de licencier la personne de leur choix sans avoir à fournir la moindre justification de leur décision.

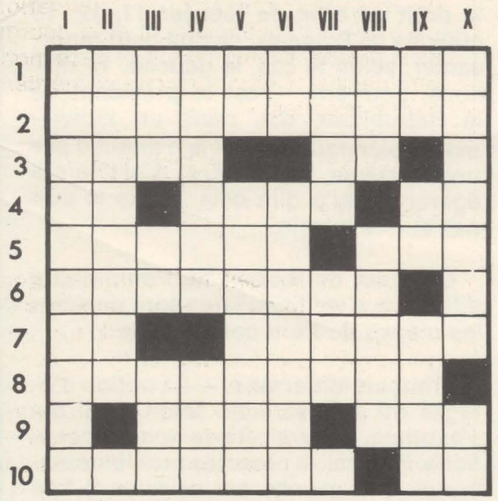
Le texte d'Edgar Faure n'a pourtant rien d'un brûlot. « Connaissant ce régime et ce gouvernement, dit-on à la C.g.t. comme à la C.f.d.t., nous ne pouvions rien espérer de bien méchant... »

C'est que les confédérations syndicales examinent depuis longtemps ce dossier difficile. En 1968, la C.g.t. a préparé un projet de loi sur les licenciements collectifs, qui prévoyait notamment l'interdiction des licenciements dans une entreprise continuant à faire des heures supplémentaires et le reclassement obligatoire des licenciés. La C.f.d.t., pour sa part, avait organisé le 17 juin, à Nanterre, un colloque sur ce problème. Conclusion des débats : pour préserver les droits des travailleurs, il faudrait obliger l'employeur à motiver le licenciement sous peine de nullité, le contraindre à faire la preuve des motifs du licenciement devant les délégués des travailleurs, faire contrôler la validité de la mesure par une autorité extérieure, obtenir de l'employeur la réintégration du travailleur illégalement licencié, ou le paiement de forts dommages et intérêts — un an de salaire, au minimum.

On est loin, comme on le voit, du projet d'Edgar Faure.

MICHELE BACKMANN

Mots croisés



PROBLEME N° 52

HORIZONTALEMENT :

1. Elimine les détails et estompe les différences. — 2. Absolument indispensable au célibataire pressé ! — 3. Lessivée. Préfixe. — 4. Sur une plaque. Mares d'eau. Possessif. — 5. Subit les colères du pacha. Font rarement de fortes chutes. — 6. Calme et sérénité. — 7. Fin d'un point. C'est une qualité ! — 8. Règle la vie d'une arabe. — 9. Décidé. Installé. — 10. Pénétrer en pays de connaissance. Parcouru.

VERTICALEMENT :

1. Ne pavoise pas pour la Saint-Giscard. — 2. Grossiers. — 3. Ornement. Négation. Morceaux de lapin. — 4. Un taux d'augmentation inquiétant. Son amour est gratuit. — 5. Fin de série. Faire une déchirure. — 6. En plomb. Apreté vocale. — 7. Ne sont pas faites (encore) pour les chiens. Dettes. — 8. Département. On y baptisa, on y sacra, on y capitula. — 9. Lettres de crédit. Pronom. Dans l'Ardèche. — 10. Montre sa supériorité. Connu.

SOLUTION DU PROBLEME N° 51

HORIZONTALEMENT : 1. Termitière. — 2. RS. Un. Coût. — 3. Assassiner. — 4. Net. Po. Si. — 5. Snobisme. — 6. Acier. Thé. — 7. Leclanché. — 8. Iliade. — 9. Isée. Rat. — 10. Non-sens. Se.

VERTICALEMENT : 1. Transalpin. — 2. Essence. SO. — 3. Stoïcien. — 4. Mua. Belles. — 5. Inspirai. — 6. S.o.s. Nain. — 7. Ici. CD. — 8. Eon. Ether.

Abonnés arrivés à échéance réabonnez-vous sans tarder

BULLETIN D'ABONNEMENT A L'UNITE
41, Boulevard MAGENTA - Paris 10e

Je soussigné (1).....

Profession .....

Demeurant .....

.....

*désire souscrire un abonnement**

normal de 6 mois à	*50 F* ☐
normal d'un an à	*90 F* ☐
de soutien à	*100 F* ☐
de soutien à	*150 F* ☐
de soutien à	*200 F* ☐

**Cochez la case correspondante*

*Je vous adresse le montant correspondant**

par chèque bancaire ☐
par chèque postal ☐
ou virement
au C.C.P. ☐
Roland Florian Paris 14920-38

Date et
Signature

(1) PRIERE D'INDIQUER NOM ET ADRESSE EN LETTRES CAPITALES

Pour les abonnements Etranger, le prix sera indiqué sur demande.

Rédaction : 5 rue Viollet-le-Duc
(Paris-9e) Tél. : 878.44.34
Administration : 41 bd de Magenta
(Paris-10e) Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION
Serge Richard (rédacteur en chef), Claude Fuzier, Guy Perrimond, Nicolas Brimo, Michèle Backmann, Robert Butheau, Daniel Mitrani, Jean Montagnard, Gilberte Muller, Christiane Peyre, Maurice Séveno, Pierre Thibault, Claude Vintoux, Antoine Violet, André Perlstein (photos).

SEC. DE REDACTION-MAQUETTES
Nicole Chaillot

AVEC LA COLLABORATION DE
Jean-Pierre Chevènement, Georges Conchon, Yves Durrieu, Roger Fajardie, Georges Fillioud, Claude Gault, Gérard Jaquet, Pierre Joxe, Pierre Lavau, Emile Loo, François Mitterrand, Robert Pontillon, Henri-François Rey, Georges Sarre, Dominique Taddeï.

ADMINISTRATION

Conseiller technique : François de Grossouvre
Relations extérieures et Publicité : Michèle Pancaldi
Directeur de publication : Michel Lecornet.
Société éditrice : Les Nouvelles Editions de l'An 2000.

Publicité Commerciale et spectacles : France-Lafayette — 10, rue Bleue, Paris-9e — 523.10.35 (J.P. Lemaire).

Coll. Fondation Jean Jaurès

Ma part de vérité

Le président de la moitié

Au cours de son entretien avec la presse, lundi dernier, François Mitterrand a répondu aux propos de Georges Pompidou sur les institutions. Voici l'essentiel de ses réponses.

Nous n'avons qu'un seul souverain en France, Monsieur Pompidou, vous et moi : c'est le peuple. Le rôle du président de la République n'est pas de créer le désordre, mais d'harmoniser les inévitables contradictions commandées par l'évolution d'un grand peuple. Peut-on demander aux Français, comme le fait le président de la République, simplement parce que lui-même a été élu en 1969 pour sept ans, de rester immobiles, au garde-à-vous, un si long temps ? Quatre ans, après tout, c'est le terme normal des consultations populaires dans la plupart des grands pays démocratiques — par exemple, Etats-Unis d'Amérique.

Nous respectons la Constitution, même si nous souhaitons en changer plusieurs dispositions. Pour l'instant, la Constitution implique l'élection d'un président de la République doté de vrais pouvoirs pour sept ans. Et si nous demandons, comme beaucoup d'autres — en particulier plusieurs membres du gouvernement actuel, comme M. Edgar Faure — que ce mandat soit de cinq ans, tant que ces dispositions ne seront pas changées nous respectons non seulement les dispositions votées par le peuple français en 1958, mais aussi les personnes qui remplissent ces fonctions. Si l'on demande au peuple de donner son avis, ce à quoi servent des élections législatives, n'est-ce pas pour l'écouter ? Si, a priori, il est décidé que le peuple parlera pour rien, alors il me semble qu'il y a une déviation sur le fond même, sur l'idée que l'on se fait de la démocratie. J'ajoute enfin que toute réforme constitutionnelle, si on lit de près le programme commun de la gauche, doit se réaliser selon les termes de l'article 89 de la Constitution, qui lui-même édicte un certain nombre de précautions qui annulent les craintes véritables ou simulées du président de la République.

Question d'Ivan Levaï (Europe 1). — Vous avez l'air de refuser personnellement d'ouvrir le conflit direct avec le président de la République et le président de la République, lui, ne craint pas le conflit avec une majorité de gauche...

François Mitterrand.—

Ce n'est pas de ma faute si les institutions votées en 1958 sont incomplètes sur un point capital, celui qui consiste à dire ce qui se passe dans le cas où le président de la République et le Parlement n'ont pas la même orientation politique. Ce problème a été parfaitement résolu aux Etats-Unis d'Amérique où, le même jour, le peuple américain a voté pour Nixon républicain et pour une majorité parlementaire démocrate. C'est également ce qui s'est passé jusqu'à l'élection du chancelier Kreisky en Autriche, où le président de la République et le chancelier appartenaient aux deux camps opposés. Je le répète, ce n'est pas de ma faute si les institutions n'ont pas prévu cette circonstance. Je l'avais pourtant prévu en intervenant à l'Assemblée nationale il ya quelques années. J'avais alors posé la question à M. Chaban-Delmas : s'il y avait un conflit entre le gouvernement et le président de la République, que se passerait-il ? Il a éludé la réponse. M. Pompidou pose la question à son tour, comme s'il ignorait la Constitution qu'il a la charge de préserver et d'appliquer.

PAR FRANÇOIS MITTERRAND

M. Pompidou — c'est une arme de combat qui peut se retourner contre la majorité — refuse la loi de l'alternance Nous, nous le disons et nous l'écrivons, la gauche accepte la loi de l'alternance, s'incline devant les volontés du peuple. Qui a raison et qui a tort, je laisse le soin aux électeurs de trancher.

Question de la Radio suisse. — En écoutant le président Pompidou, j'ai eu le sentiment qu'il vous disqualifiait, vous autres socialistes, dans votre prétention à gouverner. En raison de votre sincérité d'engagement avec les communistes, il semble vous considérer comme « irrécupérables ».

François Mitterrand. — Nous sommes évidemment « irrécupérables » pour la majorité sortante. Nous n'avons pas à être récupérés pour la démocratie. Nous faisons partie de notre peuple au même titre que les autres, nous ne récusons personne, nous demandons que l'on ne mette pas en question ce que nous accorde le suffrage universel.

Il est vrai que M. Pompidou, président de tous les Français, et nous le reconnaissons comme tel, semble mettre un point d'acharnement à ne vouloir être à tout prix que le président de la moitié. C'est dommage. Nous le déplorons. Mais je le répète, nous pensons que la sagesse l'emportera. Nous n'y mettons aucune passion particulière. On n'a pas le droit en effet de récuser 11, 12, 13 millions de Français, ce que peut représenter, selon le cas, la gauche. 14 millions, peut-être. C'est le président de la République qui, dans un mouvement polémique auquel je n'attache pas une extrême importance, s'est laissé égarer jusqu'à dire cela. Je ne le suis pas sur ce terrain.

Question de R.t.l. — M. Pompidou a affirmé que les socialistes sont devenus les otages du Parti communiste...

François Mitterrand. — La notion d'otages est très variable selon celui qui s'exprime. Faudrait-il que nous l'acceptions. Faudrait-il poser les problèmes internes à la gauche sur ce plan. Il faut tout ignorer de l'histoire de notre société et de l'évolution du monde depuis 25 ans pour s'en tenir à cette assez mesquine définition des relations de la gauche en son sein. Le Parti socialiste, au demeurant, semble — je me fie à ce que j'entends — représenter l'une des trois grandes forces nationales aujourd'hui : le Parti communiste lui-même, le parti conservateur au pouvoir et le Parti socialiste. Le rapport des forces, comme on dit, ne se situe pas seulement sur le plan parlementaire, comme a semblé vouloir le localiser M. Pompidou. Il se situe aussi au niveau du nombre de suffrages dans le pays. Il se situe aussi sur le plan de la capacité des organisations. A cet égard, faites-nous confiance. Il se situe, enfin, sur un plan plus fondamental à nos yeux, c'est-à-dire la base sociologique d'un parti. Or, il nous semble que le P.s. a regagné le terrain parfois perdu dans les luttes ouvrières ; qu'il a l'oreille, peut-être la confiance, d'un nombre de plus en plus grand de ceux qui appartiennent au secteur tertiaire, au monde des salariés, ainsi qu'aux classes moyennes qui se rendent compte aujourd'hui qu'elles sont condamnées par le processus capitaliste. Tout cela représente un ensemble de forces sociologiques que le Parti communiste et nous-mêmes pouvons parfaitement comptabiliser sans pour autant entrer dans une compétition qui signifierait que l'un a besoin de vaincre l'autre, alors que l'essentiel de notre objectif c'est de vaincre la droite.

Imprimerie « d'Hebdo-T.C. » — 76-YVETOT